

Janvier 2016

Bulletin municipal



**Descente
du Père Noël** - p12

**Dossier spécial
Commerces et Services**
p 20 - 21

Taluyers infos



Commissions



Associations



Copamo



Village

Sommaire

Edito et Conseils municipaux

3 - L'édito du Maire
4 - Conseils municipaux

Commissions 11

Associations 18

Copamo 32

Taluyers tout simplement 37

HOMMAGE

Dimanche 6 décembre, c'était la Saint Nicolas. Dans la nuit de dimanche à lundi, Nicolas Courbis s'en est allé.

Les Talusiens sont un peu « sonnés » de voir disparaître une figure du village.

Avec Sonia, ils ont donné un nouveau souffle au bar, l'ont rendu convivial et dynamique, en ont fait un lieu d'échange et de rire.

Il ne débattrait plus avec ses copains et ses clients, de tous âges, sur l'OL et le foot, sur les boules, sur les voitures, sur la vie du village.... Il ne nous fera plus un geste de la main....

Depuis 12 ans, tous les matins à 6h30, il assurait, ils assuraient. Nous le trouvons fort sympathique ! Il va nous manquer.

Au nom des Talusiens, toute notre amitié et notre soutien à Sonia, Camille et Adrien.



Direction de la Publication
Pascal Outrebon

Responsable de la Rédaction
Sylvie Roman Clavelloux
avec l'aide des Commissions et Associations

Comité de lecture
la Commission Animation et Communication,
les bénévoles correcteurs et Céline

Création
FBW Impressions 69440 TALUYERS

Impression
Courand et associés 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

*Prochain numéro à paraître en Mai 2016
Transmission de vos articles en Avril 2016*



Chers Talusiennes, chers Talusiens,
Notre civilisation n'est pas garantie contre la barbarie. Ces attentats du Bataclan et des terrasses qui faisaient suite à ceux de Janvier, plus ciblés, ont été perpétrés par des voyous, des tueurs qui n'obéissent pas aux religieux mais au fanatisme religieux, à cette pulsion de mort que l'homme civilisé a appris à réfréner.

Nous sommes dans une situation où les coups peuvent encore tomber sans qu'on les prévoit, sauf par nos moyens d'enquête, de contrôle et de surveillance, il faut donc rester vigilants.

Ces violences extrêmes et aveugles n'offrent rien d'autre qu'un projet de mort à l'état brut. Elles traduisent la haine de notre civilisation et de nos valeurs. Il n'y a pas d'explications trop sociologiques à donner ; elles ne suffisent pas pour accepter la radicalisation, légitimer la dérive religieuse ; mais il y a certainement des pistes à suivre pour sortir notre pays de ce mauvais pas : l'école, la discipline, le respect, la citoyenneté, la culture, la tolérance et l'emploi, l'acceptation d'un pays multiculturel, mais le refus du communautarisme.

Montrons-nous désireux de vivre ensemble en adhérant à des règles communes ; faisons-les respecter dans l'intérêt de tous !

Oui, nous sommes choqués mais véritablement désireux de vivre !

Ces dernières semaines ont été marquées par les élections régionales ; il ne m'appartient pas d'en commenter ici les résultats ; il m'appartient, par contre, de rappeler que nos ascendants, hommes et femmes, se sont battus pour notre liberté et notre démocratie ; c'est pourquoi l'idée de s'abstenir de voter à une élection, comme le fait près d'un français sur deux, en est assez inconcevable. En ces temps difficiles, la préservation de nos valeurs et de nos acquis passe par une démocratie forte.

Notre COP21 a fermé ses portes en réussissant la gageure de réunir 196 pays autour d'un accord sur le climat.

Certains pourront toujours exprimer de la déception sur le contenu de cet accord, mais trouver un dénominateur commun acceptable par tous les pays représentés à l'ONU est déjà un excellent résultat, tant sont différents les intérêts et les situations de chacun. Cet accord de Paris restera crucial. Il faut le prendre positivement à condition de bien le contrôler dans les actes.

Chez nous à Taluyers, nous avons perdu notre Nico. Ce départ tragique et cruel pour sa famille fut aussi très durement ressenti par beaucoup de Talusiens et nous avons vu beaucoup de pleurs et de gorges serrées lors

de ses funérailles. Nico et Sonia méritaient bien cet hommage.

Nico et Sonia ont donné, par leur travail, jour après jour, par leur convivialité, leurs sourires, un souffle à notre village. Cet espace de rencontres pour toutes les générations, les jeunes, les sportifs, les anciens est essentiel et ils ont su l'animer et y entretenir la vie.

Dans ce contexte lourd, nous devons évoquer, néanmoins notre vie locale et nos projets.

L'équipe municipale, en ce début d'année 2016, continue à parfaire son plan de mandat qui s'articulera au travers d'un certain nombre d'engagements et d'orientations, notamment :

- Le lancement du projet de construction d'un espace périscolaire (garderie périscolaire) indépendant des écoles,

- La rénovation du corps de l'église ; le cœur de cet édifice, patrimoine communal, avait été rénové il y a une vingtaine d'années ; le reste nécessite lui aussi une rénovation encadrée par les architectes du patrimoine,

- Le lancement d'une étude de valorisation du centre ancien, place de la Bascule et Châter,

- La rénovation de la Salle d'Animation, à commencer par la toiture et son isolation, pour poursuivre par le plancher et le chauffage,

- La sécurisation de la RD105, de la place de la Bascule à la sortie route de St Laurent, par le développement de modes de déplacements doux mieux sécurisés et par le ralentissement des véhicules,

- Le développement d'un parcours santé et d'un parcours à bosses tous publics en Berthoud, au sud du site des boulistes,

- L'approbation de notre nouveau plan local d'urbanisme qui répond aux principes d'urbanisation imposés maintenant par les différentes administrations associées, à savoir, pour les plus importantes :

- Arrêt de l'étalement urbain,
- Protection des espaces naturels et agricoles,
- Diversification de l'habitat par des orientations d'aménagement au profit de l'habitat collectif pour permettre des solutions d'habitat tout au long de la vie,
- Développement des déplacements doux au travers de la commune,



- La mise aux normes d'accessibilité du « Cuvier Adam et Eve » ; bâtiment qui fera partie du patrimoine communal dans les semaines qui viennent et qui deviendra un nouvel espace de culture et de rencontre quand les travaux seront terminés.

Ces objectifs de mandat s'établiront à un rythme adapté afin de ne pas perturber nos équilibres budgétaires et de ne pas modifier notre fiscalité communale.

Le monde qui nous entoure, et ses drames, nous permet de relativiser nos petits soucis.

Je souhaite à tous les Talusiens une excellente année 2016 et vous demande à tous de cultiver notre vivre ensemble.

Le Maire
Pascal OUTREBON

■ CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 31 Août 2015

• Promesse unilatérale d'achat avec la SAFER - Parcelles section A n°0651 au lieu-dit Pré Chatel

La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Rhône-Alpes a comme mission l'aménagement du territoire, en faveur de l'agriculture, le développement rural et la préservation de l'environnement.

Les parcelles cadastrées respectivement section A n°0651 A, d'une superficie de 10 a et 49 ca, et section A n°0651 Z, d'une superficie de 66 ca, comprenant un jardin et une cabane, sont situées dans le périmètre d'un territoire sur lequel intervient la SAFER dans le cadre des missions précitées.

La SAFER est titulaire d'une promesse unilatérale de vente consentie par le propriétaire actuel des biens.

Elle a effectué un appel public de candidatures pour l'acquisition de ces parcelles auquel la Mairie de Taluyers a répondu par courrier en date du 6 juillet 2015.

L'intérêt de la Mairie de Taluyers sur ces biens fonciers réside, d'une part dans leur immédiate proximité avec des parcelles communales, et d'autre part, le projet de création de jardins familiaux qui trouverait ici un emplacement idéal.

La SAFER a accepté la candidature présentée par la Mairie de Taluyers et lui a transmis une promesse unilatérale d'achat par substitution.

Pour réaliser la vente, la SAFER substituera la Commune de Taluyers qui acquerra les biens, objets de la présente délibération au propriétaire actuel.

Les conditions sont les suivantes :

- Prix de vente : 3 500 €,
- Frais d'intervention de la SAFER : 780 €,
- La Commune de Taluyers s'engage à maintenir la destination du bien et à en garantir la pérennité pendant une durée de 15 ans à compter de la signature de l'acte authentique de vente.

• Règlement intérieur du réseau des bibliothèques du Pays Mornantais

La date officielle de lancement du réseau des bibliothèques du Pays Mornantais est fixée à la rentrée 2015.

Afin d'encadrer et d'harmoniser cette démarche, est prévue la création d'un règlement intérieur.

Ce document se compose :

- D'une partie définissant les modalités générales et communes à la marche du réseau, avec notamment l'adresse du site internet du portail des bibliothèques, le principe de circulation des documents (article 4) et les modalités de délivrance des cartes de lecteur (article 8),
- D'une annexe offrant la possibilité de préciser le cas échéant, les spécificités propres au fonctionnement de la bibliothèque de Taluyers.

M. le Maire indique que sur le territoire de la COPAMO, 8 bibliothèques sont gérées par le biais d'une association et 8 sont municipales. Chaque commune reste libre de ses horaires, idem pour la tarification. Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques, il faut s'inscrire dans sa commune (www.bibliotheques.copamo.fr) et après on peut emprunter les ouvrages où l'on veut.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la partie commune du règlement intérieur du réseau des bibliothèques,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce document ainsi que toutes pièces afférentes à sa mise en place.

• Rapport annuel d'activités de la COPAMO - Année 2014

Les dossiers importants de l'année 2014 au niveau de l'intercommunalité :

- construction du centre aquatique,
- création de la Société Publique Locale (SPL), structure qui gère les accueils de loisirs intercommunaux,
- signature de la convention de mise en œuvre du FISAC (aide au commerce et à l'artisanat).

Faits marquants des différentes commissions pour l'année 2014 :

• Aménagement du territoire

- Projet extension du Parc d'activités des Platières,
- Second Plan Local d'Habitat du pays Mornantais (08/07/2014),
- PIG (Programme d'Intérêt Général) : soutien aux projets privés pour rénover l'habitat sur le plan énergétique ou les adapter (séniors, handicap),
- Espaces naturels : accompagnement des cédants dans la profession agricole et veille foncière.

• Economie :

- Création d'un écran de verdure sur le Parc d'activités de la Ronze,
- Application de la taxe de séjour.

• Voirie :

- Mise en place du schéma directeur voirie.

• Petite enfance

- RAMi : 290 temps collectifs, 2 303 assistantes maternelles et 4832 enfants accueillis, en cumulé,
- Ouverture d'un centre de loisirs le mercredi après-midi sur Taluyers.

• Jeunesse

- Il est nécessaire de développer la communication, beaucoup de choses sont faites.

• Emploi formation

- 6 334 demandeurs d'emploi se sont présentés à l'espace emploi, 1 054 demandeurs sur le territoire. 369 offres ont été enregistrées, 121 ont été pourvues.

• Solidarité

- La CIAPH (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées) : un travail de suivi a été transmis aux communes pour l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) notamment. Il est nécessaire de prioriser les actions et de ne faire que ce qui est nécessaire.

• Sports

- Construction du centre aquatique (livré en octobre). La piscine précédente a eu un déficit d'exploitation classique de 337 000 € en 2014. Il est prévu un déficit de 500 000 € pour le nouveau centre nautique.

• Culture

- 10 800 entrées pour les spectacles de l'Espace Jean Carmet,
- 728 séances au cinéma pour 29 800 entrées, ce qui est assez stable.

Décisions prises sur délégation

- Vente, en l'état, à l'EARL « Clos Saint Marc », route des Fontaines 69440 TALUYERS, du CITROEN C15 des services techniques pour un montant de 1 500 €.
- Travaux de régulation du plancher chauffant de la mairie pour un montant de 3 350,00 € HT par l'entreprise BAROU, 10 rue Saint barbe 69110 SAINTE FOY LES LYON

Tour de table

Pascal OUTREBON :

- Pour les travaux de rénovation de la Salle d'Animation, l'opération sera réalisée en une seule tranche. Il est convenu, en amont de la maîtrise d'œuvre, de faire appel à un bureau d'études spécialisé pour un audit énergétique.

- Il convient de solliciter le Tribunal Administratif afin de grouper les deux enquêtes publiques pour le transfert de la rue de la Tour dans le domaine public et pour la révision du PLU car les deux sont liées.

- Pour le projet de la Zone d'Activités de la Ronze : il est préférable de privilégier la densification de la zone avant de l'étendre. Une parcelle de 22 000 m² reste disponible à la commercialisation depuis de nombreuses années.

- Un point budgétaire a été fait à la mi-août : la section d'investissement est en excédent et la section de fonctionnement a un excédent moindre que l'année précédente à la même période, cet « effet ciseau » est à suivre de près.

- La renégociation du contrat d'assurance de la collectivité avec Groupama a permis d'obtenir un gain de 10 % de baisse de cotisations.

- Le Cuvier Adam et Eve devra faire l'objet de travaux de mise aux normes, il est nécessaire d'étudier des solutions pour mettre en œuvre ces éléments de sécurité (commission bâtiment).

- Demande de mise en place d'une équipe (élus et non élus) chargée de travailler sur la restauration du corps de l'église.

- Demande de mise en place d'un groupe de travail pour le projet de « parcours santé » sur le terrain disponible derrière les terrains de boules.

- La commission école sera chargée de réaliser une étude démographique pour projeter l'évolution des classes maternelles.

Marc MIOTTO :

Pour la sécurisation de la Route Départementale 105, il a été fait appel à l'agence technique du Département pour 3 points :

- Projet d'effacement du trottoir entre la Place de la Bascule et la Mairie,

- Aménagement du parvis de la Mairie avec deux espaces de stationnement et un espace central,

- Signalisation ou marquage adapté entre la sortie du village Route de Saint Laurent d'Agny jusqu'à la rue de la Grange, afin de ralentir les automobilistes.



Guy Daniel

Parvis de l'église : proposition de revoir cet espace avec une bande de franchissement et la suppression des stationnements.

Cet été, huit jeunes Talusiens et Talusiennes ont travaillé aux services techniques avec qualité et ponctualité malgré la canicule.

Les Brigades Vertes sont intervenues Chemin des Esses, Chemin de Fond Gajou et Chemin de la Vaure suite à l'incendie du début de l'été.

Deux poteaux d'incendie vont être changés.

Les travaux rue de la Grange avancent bien et devraient être terminés fin septembre.

Séverine SICHE CHOL

La COPAMO a lancé une enquête pour connaître les besoins des 12-25 ans du territoire et adapter les prestations au niveau des espaces jeunes.

■ CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 28 Septembre 2015

• Demande de subvention auprès de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes pour la réalisation d'un audit énergétique de la Salle d'Animation

La rénovation de la Salle d'Animation est un projet majeur de l'année 2016, inscrit au contrat pluriannuel avec le Département du Rhône.

Aussi, afin d'être efficace en matière d'économie d'énergie, il convient, au préalable à la mission de maîtrise d'œuvre et dans le cadre d'un audit énergétique, de réaliser un état des lieux du bâtiment et de disposer de préconisations techniques et financières.

Plusieurs bureaux d'études spécialisés sont en cours de consultation sur la base d'un cahier des charges proposé par l'ADEME, permettant ainsi de bénéficier d'un financement pour la réalisation de cet audit énergétique. L'ADEME sert aussi de guichet d'entrée pour une éventuelle subvention régionale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- SOLLICITE auprès de l'ADEME et de la région Rhône-Alpes une subvention pour la réalisation de l'audit énergétique de la Salle d'Animation,
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Décisions prises sur délégation

- Acquisition des protections pour l'activité judo à la Requinque pour un montant de 627,41 € HT auprès de DECASPORT SAS 4/8 Quai de Seine 93403 SAINT OUEN Cedex

- Signature d'un bail professionnel avec la société « Cabinet infirmier du Centre de Taluyers » concernant la location du local commercial n°3 sis 5, rue de la Forge pour une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2015, pour un loyer annuel hors charges de 5 160,00 €.

Odile BRACHET

- Demande d'un club de Roller pour un stage dans la Salle d'Animation lors des vacances de la Toussaint. La décision est favorable, mais uniquement en cas de mauvais temps.

Yves CUBLIER

Un contact a été établi avec l'ADAPEI pour une demande de créneau du mur d'escalade de la Salle d'Animation. Si l'avis est favorable, le calcul d'un loyer sera effectué en fonction du temps de présence.

■ CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 2 Novembre 2015

- Validation de la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmé des Etablissements Recevant du Public

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP, calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

Prenant en compte les évolutions réglementaires récentes, la commune de Taluyers s'engage dans un Agenda d'Accessibilité programmée, pour son patrimoine d'Etablissements Recevant du Public et d'Installations Ouvertes au Public restant à mettre en accessibilité.

Aussi, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la demande de la commune de Taluyers relative à l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la commune de Taluyers.

- Approbation de l'intervention au bénéfice de la commune de Taluyers du service de conseil en énergie partagé du SYDER

Le SYDER s'est engagé à aider ses communes membres à maîtriser leurs consommations énergétiques et à diminuer les impacts environnementaux liés à ces consommations. En partenariat avec l'ADEME, et à la demande de territoires rhodaniens associés au montage de projet, le SYDER a mis en place un service de Conseil en Energie Partagé (CEP).

L'intervention du SYDER dans cette thématique se fait en complément et/ou en appui des actions menées par la commune dans le même domaine. Ce service est donc déployé auprès des communes qui en font la demande. Il s'inscrit par ailleurs en complémentarité des politiques climat-énergie conduites sur le territoire.

La commune pourra ainsi bénéficier de l'intervention d'un conseiller en énergie à temps partagé. Ce conseiller, agent du Syndicat, a une totale indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergie, des bureaux d'études et des entreprises.

Aussi, il est proposé de définir précisément les modalités d'intervention du service CEP du SYDER qui fixe les engagements des parties à travers une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la convention d'intervention au bénéfice de la commune de Taluyers du service de Conseil en Energie Partagé, telle que proposée par le SYDER,

- AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention,

- Municipalisation de la bibliothèque

La Commune a confié depuis plusieurs années la gestion de la bibliothèque municipale à l' « Association de gestion de la bibliothèque de Taluyers ».

Pour assurer cette mission, l'association bénéficie d'un important soutien de la commune qui lui met à disposition des locaux, du personnel communal (un agent à temps non complet à raison de 23 heures par semaine) et qui lui apporte un soutien financier sous la forme de subventions de fonctionnement.

Aussi, l'association a fait part à la Commune de son souhait de se désengager de la gestion de la bibliothèque à compter du 1er janvier 2016.

Afin de maintenir le fonctionnement de ce service à compter de cette date, il convient donc de municipaliser la gestion de la bibliothèque et ainsi, que cette gestion soit assurée directement par la commune.

Un comité de suivi composé d'élus et de membres de l'association sera chargé d'accompagner la transition de cette municipalisation et de maintenir la dynamique des bénévoles.

Pour rendre effective cette municipalisation à compter du 1er janvier 2016, la commune doit se prononcer sur un certain nombre de points :

- La municipalisation de la gestion de la bibliothèque ;
- L'approbation du règlement intérieur de la bibliothèque ;
- La détermination des tarifs d'accès à la bibliothèque ;
- La modification du temps de travail du poste de l'agent municipal affecté à la gestion de la bibliothèque afin que ce temps de travail soit, notamment, en adéquation avec ses nouvelles missions ;
- La modification de la régie de recettes;
- La prévision dans le budget primitif 2016 du budget principal de la Commune des dépenses et recettes relatives à la gestion de la bibliothèque.

Aussi, certains de ces points nécessitant des démarches administratives parallèles qui sont en cours ainsi qu'un travail approfondi avec le comité de suivi, il est proposé de se prononcer dans un premier temps sur le principe de la municipalisation de la gestion de la bibliothèque à compter du 1er janvier 2016 et sur le règlement intérieur qui s'y appliquera à cette date.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention de Mme Véronique GOUTTENOIRE):

- APPROUVE le principe de la municipalisation, à compter du 1er janvier 2016, de la gestion de la bibliothèque de Taluyers,

- INDIQUE que le règlement intérieur qui s'appliquera à la bibliothèque sera le règlement intérieur du réseau des bibliothèques du Pays Mornantais, tel qu'approuvé par la délibération du Conseil Municipal n°20150831-05 en date du 31 août 2015, complété éventuellement d'une annexe précisant les particularités de fonctionnement de la bibliothèque de Taluyers.

- Convention avec l'association paroissiale dans le cadre de la mise à disposition d'un système de projection à l'église

Par courrier en date du 17 octobre 2015, le Président de l'Association Paroissiale a formulé le souhait d'installer dans l'église un vidéoprojecteur ainsi que le matériel nécessaire à son fonctionnement.

Ce matériel servira à animer les cérémonies mais sera également à disposition pour les différents concerts organisés à l'église, ainsi que pour les visites dans le cadre du circuit des Eglises romanes ou pour animer tout autre événement.

Ce matériel, propriété de la commune, sera mis à disposition sous forme de location à l'Association Paroissiale qui se chargera de la maintenance. Une convention est nécessaire afin de formaliser cette répartition entre les deux parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention à intervenir entre l'Association Paroissiale et la commune de Taluyers pour la location d'un système de projection,

- AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.



- Convention de mutualisation pour la pose et la dépose des illuminations

Afin de faciliter la pose et la dépose des illuminations, réduire les coûts de location d'une nacelle et optimiser le temps de travail des agents, certaines communes volontaires ont décidé de mutualiser leurs moyens.

Les communes de Chassagny, Saint-Sorlin, Saint-Jean de Touslas et Taluyers mettront en commun leurs moyens humains et matériels avec une organisation et une planification contractualisées dans le cadre d'une convention de mutualisation.

Pour Taluyers, la pose des illuminations se déroulera le 26 novembre avec la présence de 5 agents, la dépose se déroulant le 13 janvier 2016.

Les coûts de carburant et de location de la nacelle seront répartis à part égale entre les collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de mutualisation pour l'installation des illuminations entre les communes de Chassagny, Saint-Sorlin, Saint-Jean de Touslas et Taluyers,

- AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.

- Arrêt du projet de zonage « Eaux pluviales » et autorisation de la tenue d'une enquête publique

La commune de Taluyers fait partie du bassin versant du Garon dont la structure compétente en matière de lutte contre les inondations et de gestion des milieux aquatiques sur ce territoire est le Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion (SMAGGA).

Confrontés à une urbanisation croissante et à des problématiques de débordements de cours d'eau, les élus des communes du bassin versant ont sollicité le SMAGGA pour travailler sur la gestion préventive des eaux pluviales.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du second contrat de rivière, le SMAGGA a réalisé le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) sur son territoire. Le bassin versant du Garon et 27 communes, dont Taluyers, sont concernés.

A l'issue de cette étude, un programme d'actions a été élaboré pour pallier aux dysfonctionnements actuels et pour améliorer la gestion des eaux pluviales (création de bassin de rétention, évolution des pratiques agricoles pour limiter le ruissellement, mise en séparatif...).

Un zonage pluvial a également été rédigé pour chacune des communes du bassin versant ; il est issu d'un diagnostic local des réseaux et tient compte de l'hydrologie des sous-bassins versants, des caractéristiques locales, des dysfonctionnements existants et des enjeux à l'aval.

Les perspectives d'urbanisation, en situation future, engendrent une augmentation des surfaces imperméabilisées et de ce fait une augmentation des volumes et débits ruisselés. La stratégie générale concernant les eaux pluviales consiste à inciter une moindre imperméabilisation des sols dans la conception des projets d'aménagement.

La règle générale à respecter sera que toute nouvelle zone d'urbanisation devra compenser les volumes et débits supplémentaires qu'elle génère par rapport à une situation actuelle non imperméabilisée.

En cas d'impossibilité de gestion des eaux à la parcelle (récupération ou infiltration directe), le rejet s'effectuera à débit régulé de préférence vers le milieu naturel, ou, si cela n'est pas possible, dans un réseau séparatif d'eaux pluviales.

Le zonage est accompagné d'une cartographie qui distingue différentes zones, à chacune des zones sont associées des prescriptions particulières de limitation des rejets de volumes et débits pluviaux.

Dès lors, il convient d'approuver le projet de zonage pluvial de la commune de Taluyers et d'autoriser l'enquête publique afférente, dont la tenue pourra être concomitante avec celle relative à la révision du PLU.

Al'issue de la remise du rapport du commissaire enquêteur, une délibération du Conseil Municipal approuvera le zonage pluvial et celui-ci sera annexé au PLU.

Vu le Code de l'Environnement, Titre II, Livre Ier, relatif à l'information et à la participation des citoyens,

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier sur l'eau, remplacée par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu les propositions de zonage pluvial présentées dans l'étude de zonage,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE le projet de zonage pluvial, tel que présenté
- DIT que le projet de zonage pluvial tel qu'approuvé fera l'objet d'une enquête publique sur la commune de Taluyers.

- Transfert d'office dans le domaine public communal de la rue de la Tour et lancement de l'enquête publique

La rue de la Tour constitue une voie de desserte importante de la commune. A double sens, elle assure une liaison nord-sud entre la rue des Blanchardes et la rue Jean-Marie Chollet.

Cette voie est ouverte sans restriction à la circulation publique depuis sa réalisation et en pratique la commune en assure l'entretien, la maintenance (voirie, éclairage public) et le service public de collecte des ordures ménagères y est assuré.

La commune de Taluyers, compte tenu de l'intérêt général, souhaite le transfert dans son domaine public de la propriété de la rue de la Tour. La rue de la Tour étant déjà ouverte à la circulation publique, le classement dans le domaine public communal n'entraînera aucun changement en matière de circulation ou de stationnement.

Le classement d'une voie privée dans le domaine public communal est possible dans les conditions prévues par l'article L 318-3 du code de l'urbanisme, à savoir le transfert d'office. Dans le cas d'une unanimité des avis exprimés lors de l'enquête publique qui fera suite à la présente délibération, une nouvelle délibération du Conseil Municipal entérinerait le classement. Dans le cas où un propriétaire riverain de ces voies exprimerait son opposition, le transfert serait prononcé par arrêté préfectoral à la demande de la Commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-21,
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 318-3,
Considérant l'importance de la rue de la Tour sur le plan de la circulation ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe de transfert d'office sans indemnités de la rue de la Tour dans le domaine public communal,
- AUTORISE M. le Maire à prendre un arrêté pour lancer l'enquête publique correspondante et en fixer les modalités.

- Modification des tarifs d'occupation de la salle des Barbelous, de la Halle, de la Salle d' Animation et du règlement afférent

Par délibération en date du 28 janvier 2013, le Conseil Municipal avait approuvé les tarifs de location des salles les Barbelous de la Maison des Associations et d'Animation et de la Halle. A compter du 1er janvier 2016, il convient de réviser les tarifs comme suit :

	TYPE DE LOCATION	TARIF ETE (du 01/05 au 15/10)	TARIF HIVER (du 16/10 au 30/04)
Salle d' Animation	Privée	250 €	350 €
	- Si ménage	60 €	60 €
	- Caution tri sélectif	500 €	500 €
	Associations (à but lucratif)		
	- 1 fois	0 €	0 €
	- 2 fois	50 €	70 €
	- 3 fois	75 €	105 €
	- 4 fois	100 €	140 €
	- 5 fois	150 €	210 €
	- Si ménage	60 €	60 €
- Caution tri sélectif	500 €	500 €	

	TYPE DE LOCATION	TARIF ETE (du 01/05 au 15/10)	TARIF HIVER (du 16/10 au 30/04)
Salle les Barbelous	Privée	200 €	280 €
	- Si ménage	60 €	60 €
	- Caution tri sélectif	500 €	500 €
	Associations (à but lucratif)		
	- 1 fois	0 €	0 €
	- 2 fois	50 €	70 €
	- 3 fois	75 €	105 €
	- 4 fois	100 €	140 €
	- 5 fois	150 €	210 €
	- Si ménage	60 €	60 €
- Caution tri sélectif	500 €	500 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification et la révision des tarifs de location,

- APPROUVE les modifications du règlement intérieur,

- DECIDE d'appliquer les tarifs proposés et les modifications du règlement à compter du 1er janvier 2016.

Décisions prises sur délégation

- Signature d'un bail professionnel avec Mme PHAYPHET Vanessa, chirurgien-dentiste, concernant la location du local commercial n°1, à compter du 1er septembre 2015, pour un loyer annuel hors charge de 8 640,00 €.

- Travaux de l'entrée de la Salle d'Animation par l'entreprise SOBAT pour un montant de 1 780,00 € HT.



Tour de table

Pascal OUTREBON

Dans le cadre du contentieux avec la famille Charvolin sur l'origine de propriété d'une parcelle de terrain, la commune de Taluyers a obtenu gain de cause en Appel. Pour les rez-de-chaussée commerciaux, il y a une problématique de climatisation pourtant bien nécessaire pour notre chirurgien-dentiste et notre agence postale, certains copropriétaires sont opposés à une telle installation. Par conséquent, une Assemblée générale extraordinaire va être organisée pour trancher sur le sujet. En cas de refus, la Commune interpellera le tribunal de grande instance.

Charles JULLIAN

Il y a beaucoup de commandes de bacs roulants car l'échéance du 1er janvier 2016, qui impose ces bacs, approche.

Une réunion s'est déroulée avec des opérateurs, et en présence de Jean-Jacques COURBON et Marc MIOTTO, sur les antennes-relais sur le château d'eau.

Guy DANIEL

Suite à des dégradations derrière la Maison des Associations, une entreprise viendra réparer les lattes de bois arrachées.

Dans le cadre du déménagement du RAMI dans la salle des Barbelous, un cheminement pour le camion sera créé et des « anti pince-doigts » seront installés sur la porte. Si la PMI valide l'emplacement, le transfert peut se faire à compter du 08/12.

Marc MIOTTO

Le CAUE ainsi que des communes ayant déjà institué une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) ont été sollicités, ainsi que la COPAMO (FISAC) pour avoir des éléments de réflexion au niveau du groupe de travail constitué pour la valorisation future du centre village et du Château.

Sylvie ROMAN-CLAVELLOUX

Une réunion s'est déroulée avec les associations sur les réservations pour les animations de 2016.

La salle de la Requinque a été équipée de protections pour le judo.

MUNICIPALITE

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL À NOS ANCIENS

Samedi 12 décembre les conseillers municipaux et bénévoles du CCAS se sont rendus auprès des personnes âgées pour leur apporter le traditionnel colis de fin d'année. Au total 19 couples et 76 personnes ont ainsi reçu ce présent gourmand.

Cette distribution est un moment de convivialité attendu chaque année par les bénéficiaires, mais aussi par les binômes chargés de la distribution. Ces temps d'échanges entre générations permettent de garder un lien avec ceux qui sont la mémoire de notre village.

C'est aussi le moyen d'aller à la rencontre de personne isolée et de rompre la solitude qui est parfois encore plus pesante en cette période de fêtes.



Les classes en 5 ont remis au CCAS un don en cette fin d'année, nous tenons à les remercier pour ce geste qui sera utilisé judicieusement.

Loïc Tamisier

MUNICIPALITE MUTUELLE SOLIDAIRE

Etes-vous intéressé par une mutuelle solidaire communale? ou Une mutuelle solidaire pour les talusiens?

La municipalité mène une réflexion sur une mutuelle solidaire négociée pour les habitants de la commune à l'instar de ce qui a été mis en place dans des communes voisines. Ce dispositif a pour objectif d'offrir l'accès à une couverture à ceux qui n'ont pas de mutuelle pour des raisons financières. Et pour ceux qui en possède une d'avoir une meilleure couverture pour un même prix.

Cette mutuelle s'adressera aux personnes non salariés, aux retraités, aux jeunes sans emploi ou aux personnes au chômage. Les salariés des secteurs privés ne sont pas concernés puisqu'à partir du 1er janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective obligatoire (mutuelle d'entreprise) doit leur être proposée par leur employeur. Nous avons donc besoin de connaître avant toute autre démarche si des talusiens sont intéressés par cette mutuelle.

Vous pouvez pour cela vous faire inscrire sur un registre en mairie, soit par téléphone au 04 78 48 73 17 soit en vous rendant directement en mairie. À la fin du mois de février, et en fonction du nombre de personnes intéressées nous pourrions engager ou non la mise en place.

CULTUREL BIBLIOTHEQUE

Depuis le 15 décembre, la bibliothèque de Taluyers compte une nouvelle recrue, Sophie Berthelier. Elle remplace Laurent Bentaala et arrive de St Maurice sur Dargoire. Sa mission sera de gérer et d'animer notre bibliothèque en collaboration avec l'équipe de bénévoles, indispensables à la vie de ce lieu de rencontres.

A compter du 1er janvier 2016, la bibliothèque est municipalisée. En effet, Brigitte Louste et le bureau ont souhaité arrêter leurs missions. Nous leur rendons d'ailleurs hommage et les remercions pour leur implication, leur dynamisme, leur compétence et leur générosité dans la vie de notre bibliothèque.

Le fonctionnement de notre bibliothèque reste identique. L'animation organisée par les bénévoles et Sophie continuera de fidéliser et d'attirer les Talusiens, jeunes ou anciens, scolaires ou actifs.

Tarifs au 1er Janvier 2016
Famille : 12 € + 18 ans : 12 €

Lectures partagées le samedi matin à 10h30

- 23 janvier : Henning ManKell, l'auteur qui venait du froid
- 5 mars : En route pour Cuba
- 30 avril : Vous avez dit....Science-fiction ?
- 4 juin : On va lire quoi cet été ?

Let's chat in english différents soirs de semaine 20h30 . Discussion autour d'un film.

- mercredi 10 février : Once de John Carney
- jeudi 7 avril : Much Ado About Nothing de Kenneth Branagh
- lundi 30 mai : Inside Man de Spike Lee

L'heure du conte: le mercredi de 16h-17h.

- 3 février : L'histoire du Crabe
- 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin

Bibliotricot : le 1er mardi de chaque mois 20h-22h.

- 2 février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin



Envie de lire, de regarder, d'écouter, de discuter, de se former ?

Le réseau des bibliothèques du Pays Mornantais est fait pour vous.

Entrez, c'est ouvert !

Les bibliothécaires vous accueillent et vous proposent : livres, magazines, CD, DVD, à consulter sur place, à emprunter ou à télécharger, ainsi que de nombreux services numériques pour rester connectés.

Multipiez les plaisirs, où que vous soyez, avec une carte unique et d'un simple clic :

16 bibliothèques vous ouvrent leurs portes en Pays Mornantais !
Jetez un œil et suivez le Guide.

Pour répondre à vos attentes et vous accueillir :

- ✓ 90 000 documents à votre disposition
- ✓ 8 salariés / 200 bénévoles
- ✓ une carte de lecteur unique pour aller où vous voulez
- ✓ l'accès direct au site de la Médiathèque départementale du Rhône : www.mediathèque.rhone.fr
- ✓ des animations et des rendez-vous culturels



Accédez librement à tous ces services sur bibliotheques.copamo.fr

Le réseau des bibliothèques

Retrouvez chaque semestre tout un programme d'animations sur votre Cop'à Mots.

Et une sélection de spectacles à découvrir avec Textes à Vivre.

* info sur www.copamo.fr - rubrique culture

TEXTES à VIVRE

Profitez-en !



- ✓ Votre carte de lecteur est **valable dans tout le réseau.**
- ✓ Le **catalogue** de l'ensemble des documents est **accessible** depuis votre bibliothèque ou sur bibliotheques.copamo.fr (consultable aussi sur smartphone et tablette)
- ✓ Une offre documentaire qui s'adresse à **tous** : adulte, jeunesse, livres en gros caractères, CD, etc.
- ✓ Vous pouvez faire vos recherches, consulter et réserver **en ligne.**
- ✓ Une **navette** vous permettra de disposer des documents que vous avez réservés dans la bibliothèque de votre choix.
- ✓ Regardez un film installé depuis chez vous, écoutez de la musique ou se former, c'est possible avec les **nouveaux services numériques.**
- ✓ Des postes informatiques **en libre accès.**
- ✓ Des liens privilégiés avec l'**Espace Culturel J. Carnet** grâce à votre abonnement Textes à Vivre (tarifs préférentiels sur présentation de votre carte de lecteur).

Mode d'emploi

Je voudrais m'inscrire !

L'inscription est annuelle et nécessaire pour emprunter des documents.

- ✓ Lors de votre inscription,
- ✓ vous aurez besoin d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
- ✓ vous recevrez **une carte de lecteur** valable dans l'ensemble du réseau et les identifiants nécessaires pour gérer votre compte en ligne.

Cette inscription est à réaliser dans la bibliothèque de votre lieu de résidence.



Pour les personnes habitant hors de la Communauté de Communes du Pays Mornantais, l'inscription peut être réalisée dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Les tarifs d'inscriptions sont affichés dans les différents bibliothèques du réseau.

Les consultations sur place sont libres et gratuites.

Téléchargez aussi votre carte de lecteur sur votre smartphone !
Rendez-vous dans votre market et téléchargez l'application FidMe puis recherchez "bibliothèques COPAMO".



Dans toutes les bibliothèques du réseau, votre carte de lecteur vous permet d'emprunter :

- ✓ 10 livres et magazines
- ✓ 1 nouveauté (par type de document)
- ✓ 2 DVD
- ✓ un nombre illimité de CD

Comment ça marche ?

La durée de prêt est de 3 semaines.

Elle peut être prolongée de 3 semaines supplémentaires sur simple demande à votre bibliothécaire ou via votre compte lecteur sur bibliotheques.copamo.fr.

Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents dans tout le réseau et les faire acheminer jusqu'à la bibliothèque de votre choix.

En cas de retard dans le retour de vos documents, une amende pourra vous être facturée (renseignez-vous auprès de votre bibliothécaire).

Retrouvez les modalités de fonctionnement du réseau dans le règlement intérieur disponible dans votre bibliothèque ou sur bibliotheques.copamo.fr.

Vous pouvez rendre vos documents auprès de n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Des services en +

- ✓ Des **boîtes de retour** (installées à l'extérieur de votre bibliothèque) vous permettent de rendre vos documents quand vous le souhaitez (voir p.4-5)
- ✓ Retenez la **possibilité d'imprimer des documents** (voir p.4-5)
- ✓ **Accédez à Internet** et à des logiciels de bureautique depuis les ordinateurs en libre accès.
- ✓ Vous pouvez aussi **venir en groupe** grâce à des accueils privilégiés (renseignez-vous auprès de votre bibliothécaire).
- ✓ Participez **aux animations** et autres rendez-vous culturels.
- ✓ Profitez des outils numériques pour vous **former tout au long de votre vie.**

COMMISSIONS



MUNICIPALITÉ

PÈRE NOËL

**Vendredi 19 décembre 2015,
le Père Noël est passé à Taluyers.
Les élus de Taluyers ont fêté l'arrivée du Père Noël.
Autour de lui, des enfants ravis.
Crêpes, papillotes pour les petits et vin chaud pour les
grands (qui ont aussi goûté les crêpes).
Soirée simple et conviviale pour tous !**



Nous avons appris le prénom du père Noël, il s'appelle Yves





L'équipe municipale mobilisée.





MUNICIPALITÉ

LES VŒUX À LA POPULATION LE SAMEDI 9 JANVIER

La collectivité inaugurerait des vœux nouvelle formule cette année en invitant les Talusiens à 11h.

Monsieur le Maire commença son propos en rendant un hommage appuyé à Mesdames Noël et Chollet longtemps investies dans la vie de la commune et à Nicolas Courbis dont la disparition brutale a particulièrement marqué les Talusiens.

Il rendit ensuite hommages aux victimes des attentats de janvier et novembre.

Voici quelques extraits de son intervention :

« L'existence d'une haine qui passe à l'acte à ce point-là n'est pas imaginable ; ce n'est pas la victoire de l'intelligence mais celle de l'obscurantisme... »

« ... c'est l'occasion pour notre pays de redonner du sens à certaines valeurs, l'appartenance à la nation, le patriotisme »

« ... nous ne pouvons transiger sur nos libertés, celle du culte, celle d'aller au spectacle, de s'exprimer, de prendre un verre à la terrasse d'un café ... »

« ... le risque terroriste reste fort ; nous avons une obligation de vigilance... »

« ... je voudrais rendre hommage à nos forces de l'ordre qui font un travail remarquable... »

« ... il ne faut pas se laisser envahir par la peur qui est mauvaise conseillère car elle incite à la haine et au repli sur soi, il faut se réveiller, aimer notre pays, notre culture et la défendre ; on doit pouvoir, ici sur cette terre, se supporter les uns les autres dans nos différences et sans faire appel à Dieu ».

Il fit par ailleurs, un point sur le réchauffement climatique dont la rapidité est préoccupante en espérant que la COP 21 soit suivie de mesures efficaces par l'ensemble des pays signataires afin de freiner au mieux ce réchauffement.

Dans le cadre de ces vœux les bénévoles des associations, les agents de la collectivité et l'équipe municipale furent remerciés pour leur action au service de Taluyers.

Les projets programmés pour la suite du mandat sont :

- la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité du Cuvier Adam et Eve

- la restauration de la salle d'animation (toiture, parquet, chauffage)

- la sécurisation de la RD 105 (trottoir, vitesse à maîtriser)

- la construction d'un bâtiment pour la garderie périscolaire

- la réalisation d'un parcours sportif en Grand Bois

- la rénovation du corps de l'église

- le lancement d'une étude de valorisation du patrimoine du centre village (place de la Bascule et Châter



Avant de lever un verre à la nouvelle année, tous les participants à cette cérémonie participèrent avec le sourire et le texte en main à chanter tous ensemble quelques chansons de Michel Delpech.

Ce fut un délicieux moment de partage et de bienveillance opportunément clôturé par « Que Marianne était jolie ».





CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La Municipalité recevait le vendredi 8 janvier les agents de la collectivité pour la cérémonie des vœux.

Le fonctionnement de la commune est assurée aujourd'hui par 25 agents représentant 18.5 équivalents temps plein (secrétariat / agents techniques / cantine scolaire / garderie / attachées en maternelle / entretien des locaux / police municipale / bibliothèque / poste) Ce fut un moment fort sympathique où Monsieur le Maire remercia le personnel et les élus pour leur implication, soulignant particulièrement le volontarisme, la disponibilité, le bon esprit des équipes ainsi que leur faible absentéisme.

Il souhaita à tous une excellente année 2016 en attendant des agents qu'ils soient force de proposition sur l'amélioration des services au public et qu'ils aient l'esprit d'économie.

Chacun des agents reçu un cadeau de la collectivité et Christian FRADIN se vit remettre la médaille d'argent pour 20 ans de service public.

La rédaction





ECOLES

HISTOIRE, MÉMOIRE ET CULTURE

La journée du 11 novembre fut instituée "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix" par la loi du 24 octobre 1922. Celle du 28 février 2012 élargit la portée de la Mémoire à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts tombés pour la France jusqu'à aujourd'hui et particulièrement envers les derniers d'entre eux, morts notamment en opérations extérieures.

Jour d'hommage et de recueillement, il donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts de chaque commune.

A Taluyers, cette année tout particulièrement, de nombreux Talusiens étaient présents. Monsieur le Maire leur a exprimé toute sa gratitude.

Les enfants de CM1/CM2 sous la direction de M. Gros, enseignant, ont chanté " La Marseillaise" en transmettant beaucoup d'émotion à l'assemblée. M. le Maire a remercié chaleureusement les enseignants pour leur implication auprès de leurs élèves et a salué leur rôle dans la transmission de l'Histoire et de la Mémoire.

Pour la commission Enfance et Jeunesse,
Séverine SICHÉ CHOL



LES CE2 / CM1 À LA MAIRIE

Lundi 30 novembre 2015, nous sommes allés à la mairie de Taluyers.

Nous avons été reçus par Mr le Maire. Nous sommes allés dans la salle du Conseil. Nous avons vu différents symboles de la République.

Nous avons pu échanger sur le rôle du maire, comment il est élu, par qui ...

C'était très intéressant et nous avons appris de nouvelles choses.

Certains allaient dans la mairie pour la première fois.

Nous sommes repartis avec un drapeau français chacun. Sur le chemin du retour, nous avons chanté « La Marseillaise ».

Nous remercions Mr le Maire pour cet accueil.



Les élèves du CE2 /CM1

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Seront admis à l'école maternelle les enfants nés en 2013, 2012 ou 2011. Les parents d'enfants nés en 2014 sont invités à contacter l'école à partir du 20 mai. Ils pourront être admis à l'école si les effectifs le permettent.

Les dates sont les suivantes :

- Inscriptions en mairie du 1er au 12 mars 2016 avec livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile et certificat de radiation de l'école précédente dans le cas d'une scolarité antérieure ;
- Admission à l'école du 14 mars au 8 avril 2016 avec le certificat d'inscription délivré en mairie (il est inutile de ramener les autres documents), sur rendez-vous et si possible le vendredi.

Mme LAROCHE

Directrice école maternelle de TALUYERS



APPEL 17

- Pour répondre à un trouble de la tranquillité publique, comme par exemple un tapage, un stationnement gênant, un problème de voisinage, etc...

- Pour répondre à un besoin de secours urgent, comme par exemple pour porter secours, rechercher un enfant disparu, pour intervenir sur un accident de la circulation, etc...

- Mais aussi lorsqu'un usager constate, dans sa vie de tous les jours, un fait anormal ou suspect (des allées et venues chez un voisin qui est en vacances, une personne qui traîne autour d'un distributeur de billets ou point de poste, une personne qui fait du porte à porte chez des personnes âgées...), voire une infraction en train de se commettre (une personne qui s'introduit dans une propriété par escalade, une personne qui raye une voiture en stationnement, une personne qui vient de dérober un objet...).

Une alerte prend un caractère PARTICULIEREMENT IMPORTANT dans le cadre de l'état d'urgence décrété au niveau national depuis le 14 novembre 2015 au lendemain des attentats de PARIS.

L'appel 17 reçu déclenche l'envoi sur place d'une patrouille de police ou de gendarmerie en fonction du secteur.

L'appel 17 fonctionne 24h/24h et 365 jours/an.

Le 17 étant une ligne d'urgence, les usagers ne doivent pas s'en servir pour demander un renseignement.

Vous venez d'être **victime** d'une infraction ou vous constatez un fait anormal :

APPELEZ LE 17

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les auteurs

Faites le 17 et participez à votre sécurité !



ENVIRONNEMENT

CONNAISSANCE DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL : LE LIÈVRE

A l'heure d'internet et de la mondialisation, nous avons la chance de pouvoir visionner des reportages animaliers de toute notre planète.

Cela pourtant, ne doit pas nous faire ignorer les espèces qui vivent à proximité de nos maisons et dans notre campagne à Taluyers.

Le lièvre commun, ou *lepus europaeus* pour les scientifiques, fait partie de la famille des lagomorphes. Il fait aussi partie de notre imaginaire avec la fable de Jean De La Fontaine : le lièvre et la tortue.

Son habitat préféré se situe dans les plaines cultivées, et à l'opposé les densités les plus faibles sont observées dans les zones boisées. C'est à l'origine, un animal des steppes.



Contrairement au lapin de garenne qui vit en colonie, le lièvre vit seul, sauf au moment de la période de reproduction, où vous pouvez observer notamment deux trois lièvres ensemble, voire plus, qui se courent après.

Les mâles appelés bouquins, se livrent à des combats, où à l'aide des pattes ils se repoussent (comme des boxeurs) et se livrent à ces joutes non mortelles.

Avec un peu de patience et aussi de chance, vous pouvez apercevoir ce spectacle le matin de bonne heure dans notre belle plaine de Berthoud, située entre Taluyers et Saint Laurent d' Agny.

Après 42 jours de gestation, la femelle (appelée la hase) met bas à même le sol 3 à 6 jeunes levrauts couverts de poils. Ils se dispersent très vite pour éviter les prédateurs (chat, renard, corneille noire, ...). La femelle, le soir même leur donne un rendez-vous précis pour les allaiter. Dès l'âge de 3 semaines, les jeunes levrauts sont sevrés.

La femelle peut avoir 3 à 4 portées par an et les jeunes nés tôt en saison peuvent se reproduire dès la première saison à l'automne.

Les jeunes peuvent aussi être victimes des travaux agricoles, notamment lors du ramassage des récoltes (foin, ensilage). Depuis longtemps, grâce à son agriculture diversifiée, la commune de Taluyers est connue pour la richesse de ses populations de lièvres. Celle-ci peut être estimée avant la chasse à environ 50 à 60 individus.

Avec un prélèvement autorisé chaque année de 25 à 30 lièvres (un lièvre par chasseur et par an), on peut estimer que les prélèvements sont équilibrés.

A noter que le lièvre est aussi victime chaque année de collisions routières (5 à 10 par an), et aussi de maladies telles que la tularémie (maladie heureusement rare, mais transmissible à l'homme).

L'association de chasse de Taluyers œuvre pour gérer au mieux cette espèce sauvage qui symbolise bien la diversité et la richesse de nos campagnes.

Marc GOURDON
Président de l'association
des chasseurs et propriétaires de Taluyers

ENVIRONNEMENT

DE NOUVEAUX SILOS ENTERRÉS À TALUYERS

La commune de Taluyers, grâce à la COPAMO et au SITOM Sud Rhône, va pouvoir bénéficier de 3 nouveaux silos enterrés. Elle aura seulement à prendre à sa charge les travaux de génie civil pour l'installation de ces équipements.

Devant le succès des silos installés près des écoles, la commune de Taluyers n'a pas hésité à présenter un nouveau dossier de candidature.

Par rapport aux manifestations organisées et au développement futur des zones à urbaniser, le site du parking du Prieuré a été retenu. Ces silos devront être installés courant janvier et seront peut-être déjà en place à la réception de ce Taluyers infos.

Tout doit être mis en œuvre pour favoriser le TRI, si on veut réduire la facture du coût global de traitement des ordures ménagères.

Il est anormal de constater encore dans certaines poubelles, des bouteilles en verre, en plastique ou des cartons.

Une tonne de déchets non recyclables coûte plus de 100 € à traiter, alors que grâce au tri les déchets nous rapportent en valorisant les points de collecte.

Il nous appartient de faire « maigrir » nos sacs à ordures ménagères, qui rappellent le, depuis le 1er janvier 2016, doivent être obligatoirement déposés dans un bac roulant placé sur la voie publique le lundi soir et rentré au plus tard le lendemain soir.

Mesure indispensable pour faciliter d'une part, la collecte et surtout éviter de constater des sacs éventrés par des chats ou des chiens.

Alors trions ensemble !



Charles JULLIAN

Pour des raisons d'hygiène et de manutention, à compter du 1^{er} janvier 2016 les ordures ménagères en sacs ne seront plus collectées.

anticipez, et munissez-vous d'un bac conforme dès maintenant !*

*Un problème ? Une question ?
Le SITOM Sud Rhône est à votre disposition

N° SITOM 04 72 31 90 88

www.sitom-sudrhone.com

Le silo bleu pour les magazines et les journaux :



Désormais, TOUS les plastiques se recyclent dans le silo jaune ! En plus des autres emballages !



LES PTITS NOUVEAUX



04 72 31 90 88
www.sitom-sud-rhone.com





1 EPICERIE

PROXI
Mme Roselyne VIOLET
04 78 48 20 78



2 BAR D'ALEX

Mme Sonia COURBIS
04 78 48 74 22



5 SALON DE COIFFURE

Mouvement d'hair
Mme Isabelle ROUSSET
04 78 48 25 71

COMMERCES ET SERVICES



6 CABINET DENTAIRE

Dentiste :
Dr Vanessa PHAYPHET
04 37 22 04 68



10 HOTEL - RESTAURANT

CHÂTEAU TALLUY
M. Jacques KRAEMER
04 78 19 19 00



11 INSTITUT DE BEAUTÉ

Instants de bien-être
Mme Marlène RULLIAT
04 78 48 75 56





3 MARCHÉ

GAEC LES VERGERS DES COTEAUX
FRUITS ET LEGUMES – Michel SEON
 04 78 48 16 63
 Mercredi

3 MARCHÉ

FROMAGER
Pascal ROUSSET
 04 78 19 03 43
 1 mercredi / mois



3 MARCHÉ

LA VACHE AU PRÉ
BOUCHERIE BOUVARD
 04 72 72 08 39
 Mercredi et Vendredi



7 CABINET INFIRMIER DU CENTRE

Secrétariat 04 78 46 22 62
 Sandrine BERNIN 06 82 58 80 04
 Nathalie FORISSIER 06 48 64 68 33



8 LA POSTE

Adeline BERTRAND
 04 78 48 12 45



9 BOULANGERIE

Jennifer et Jimmy COSTANTINO
 04 78 48 27 42



12 PÔLE MEDICAL ET PARAMEDICAL

Docteurs :

Dr BRUYAS BERTHOLON | 04 78 48 20 04
 Dr OLIVIER
 Médecin de garde : 04 78 44 03 03

Infirmières :

Laurence ROULET
 Adeline DURAND | 04 78 57 92 09
 Christelle CHOITEL-GRATALOUP

Kinésithérapeute :

Dr Kévin ESTRUCH 09 81 96 33 42

Ostéopathe :

Jérôme REURE 06 79 29 56 99

Sage-femme :

Catherine MITTON 06 16 86 31 81



SAUVEGARDE

DE LA COP 21 A L'A45 !

Du 30 novembre au 12 décembre 2015, la France reçoit les 195 pays participants à la COP 21. Le but : trouver un accord contraignant de réduction d'émissions des gaz à effet de serre. Résultat : pas d'accord contraignant, mais le timide objectif de limiter la hausse de température à 2°C (1,5°C si possible). Mais comment tenir un objectif ambitieux sans contraintes ? D'après les ONG spécialisées, pour s'en approcher, il faut laisser environ 90 % des hydrocarbures dans le sous-sol. Le résultat de la COP 21 nous entraîne loin de cette voie, mais plutôt vers une augmentation de 3°C à la fin du siècle. Surtout que, pendant ce temps-là, l'État et Lyon Métropole viennent de lancer des études à hauteur de 500 000 euros pour le Contournement de Lyon, à l'Est ou à l'Ouest. Et on veut nous faire croire que la France est un bon élève dans la lutte contre le dérèglement climatique ! Cerise pourrie sur le gâteau avarié, on apprend que le Commissariat Général au Développement Durable vient de publier un document* qui démontre que les émissions de gaz à effet de serre de la France sont supérieures de presque 50 % par rapport à celles déclarées officiellement. Faut-il en déduire que tous les pays trichent sur leur déclaration ? C'est pourtant à partir de ces chiffres que les négociations ont eu lieu...

*www.developpement-durable.gouv.fr/L-empreinte-carbone-les-emissions.html

2016 : année cruciale pour le projet A45 !

Le résultat des élections régionales laisse présager la poursuite du projet A45. Le nouveau président de Région affirme qu'il aidera les collectivités à financer l'A45 et il préconise une modification du tracé pour éviter les bouchons de l'A450. Mais il oublie que la Déclaration d'Utilité Publique signée par l'État en 2008 contraint le concessionnaire à respecter le tracé entre La Fouillouse et Brignais. Aucune modification de tracé n'est possible sans annuler la DUP.

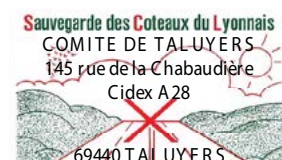
En décembre 2015, le Département de la Loire et Saint-Étienne Métropole (SEM) adoptent des délibérations pour remplacer celles annulées par le Tribunal Administratif : ces collectivités confirment leur engagement à verser une subvention publique de 422 millions d'euros (211 millions chacune) au futur concessionnaire privé ! Bien que les projets autoroutiers ne soient pas de la compétence régionale, SEM et le Département de la Loire solliciteront une participation financière de la Région pour alléger le montant de leur subvention. De toute façon, ce sont tous

les Français qui vont « trinquer », l'État devant lui-même participer à la subvention d'équilibre à hauteur de 423 millions. C'est au minimum 845 000 000 d'euros qui seront prélevés sur les impôts pour un projet inutile !

Les experts démontrent que, sur notre territoire, la réalisation de l'A45 augmenterait les émissions de CO2 de 30% au lieu de les réduire de 30% d'ici 2030 : on est très loin des orientations de la COP 21 !

Tous nos politiques prêchent pour des économies drastiques : qu'ils abandonnent le projet A45 au profit des alternatives que la SCL préconise :

- amélioration de la liaison ferroviaire
- cabines suspendues entre le plateau mornantais et la gare de Givors
- tramway dans la vallée du Gier, aires de covoiturage
- travaux sur A47 (entrées et sorties, murs anti-bruits) pour un montant quatre fois inférieur à l'A45
- et surtout aménagement du territoire stéphanois pour diminuer les transports entre Lyon et Saint Étienne.



La détermination de la SCL contre l'A45 ne faiblira pas. Nous avons besoin de votre soutien, rejoignez-nous.

Jean-Marc DUSSARDIER,
président du Comité

E-mail : dussardier.jm@wanadoo.fr
Tél : 04 78 19 34 19

Noël COLLOMB,
co-président SCL Intercommunale
E-mail : noel.collomb@club-internet.fr
Tél : 04 78 48 73 33

LOISIRS

ORIENTATION VÉLO

Talusiennes, Talusiens, Bonjour !

Avec nos VTT et nos gilets fluorescents nous roulons tous les mardis après l'école avec notre moniteur Nicolas, depuis la rentrée de septembre.

Il nous apprend à piloter notre VTT comme des champions, et on fait des jeux à vélo où l'on rigole bien.

Parfois on tombe et on a des soucis mécaniques, alors on s'entraide puis on repart. Pour randonner, il nous donne les consignes de sécurité à respecter, mais quelquefois on oublie un peu !

Nous roulerons tout l'hiver à proximité de Taluyers, puis nous serons prêts au printemps pour faire de plus longues randonnées.

À bientôt au détour d'un chemin !

Nicolas Duperron

06 50 53 88 37 - nicolas@orientation-velo.com

INFOS STAGES VTT

- Stage VTT saut/vidéos à Chaponost, du 22 au 26 février, à partir de 10 ans.

- Stage VTT au printemps à Brignais, les 18, 19 et 21, 22 avril, pour filles et garçons à partir de 9 ans



■ UNIS ET SOLIDAIRES

Cette année, un hommage en lumière a été rendu aux victimes des attentats de Paris : le mardi 8 décembre à partir de 18h des lumignons ont brillé dans tout le village.

ASSOCIATIONS



AMICALE BOULE

CONVIVIALITÉ PARTAGÉE

Le dimanche 30 août 2015, les membres du bureau de l'Amicale Boule avaient convié toutes les personnes, qui ont participé activement à la réussite des 90 ans de la société, à une journée détente et conviviale dans un cadre de verdure exceptionnel sous un très beau soleil. Tous les participants ont été enchantés de la journée, qui s'est terminée le soir à l'Amicale Boule.



Le 6 septembre 2015, notre traditionnel concours mixte a réuni 14 triplètes, après trois parties de 1h30 très disputées, la victoire est revenue à Laurence et Patrick ABRY, associés à Pascal CHOL. Un grand merci à notre Cuisinier, Thierry BOUCHUT, pour le repas du midi et toutes les personnes qui ont donné la main pour le service.



Le dimanche 25 octobre 2015, tous les membres actifs et honoraires se sont retrouvés au restaurant BONNIER au pont de Thurins pour le repas de clôture de la saison 2014-2015.

Chaque convive a apprécié le repas servi par notre restaurateur.



Le 28 novembre 2015, s'est déroulé l'assemblée générale à l'Amicale Boule en présence d'une bonne assistance. Le président a retracé le moment fort de la saison avec la très grande réussite des journées des 90 ans de la société. Il a donné lecture des résultats des joueurs dans les concours extérieurs à la société. Le trésorier a présenté les résultats des finances, qui sont en équilibre pour la saison 2014-2015 malgré la manifestation des 4 et 5 juillet.



A noter, une très bonne fréquentation de l'Amicale, les matins, pendant la fermeture du bar d'Alex. L'assemblée s'est terminée par la dégustation d'huîtres ou saucissons briochés accompagnés par un petit vin blanc.

La saison 2015-2016 commencera le samedi 30 janvier 2016 par la dégustation des tripes à l'Amicale Boule, de 10 à 13h et de 17 à 19h, venez nombreux.

Pour ceux qui veulent faire la belote l'hiver ou, aux beaux jours, une partie de boules, l'Amicale Boule est ouverte le mercredi et vendredi de 15h à 19h.

Robert MAS

JEUNESSE

SPL - ENFANCE EN PAYS MORNANTAIS



La SPL Enfance en Pays Mornantais prend en charge les enfants à la sortie de l'école de Taluyers les mercredis scolaires.

Ils sont rejoints par les enfants d'Orliénas, grâce à la navette qui les conduit à l'accueil de loisirs de Taluyers.

Puis ils déjeunent, dans les locaux de la cantine de l'école, avant d'enchaîner sur un temps calme : les plus petits, comme les plus grands peuvent profiter d'un coin tranquille, aménagé avec des couchettes, afin de se reposer.

Les autres enfants retournent au centre de loisirs où ils peuvent jouer, lire, échanger, faire des coloriages et plein d'autres activités au choix...

Depuis début novembre, un partenariat avec la bibliothèque de Taluyers a été mis en place. Ainsi, les enfants qui le souhaitent peuvent aller bouquiner dans ses locaux, voire même emprunter quelques livres...

En début d'après-midi, les enfants sont réunis par tranches d'âges (Dragiboos (maternelles), Malabars (CP-CE1), Têtes Brûlées (CE2-CM1-CM2)), et diverses activités adaptées leur sont proposées : manuelles, sportives, culturelles, etc...

Puis, vient le temps du goûter... et l'heure du départ...

Les enfants, tout comme l'équipe d'animation ne voient pas le temps passer...

Un séjour de ski devrait être proposé durant les vacances d'hiver 2016 avec cours par des moniteurs diplômés d'Etat de l'Ecole de Ski Français.

Le centre est également ouvert durant toutes les petites vacances. Les inscriptions ont déjà débuté : les familles peuvent envoyer un mail à Lionel VIRIEUX, le directeur.



Renseignements :

Lionel VIRIEUX

E-mail : taluyers@spl-epm.fr

Tél : 06 64 88 19 32

Une permanence d'inscription a lieu tous les jeudis soirs (hors vacances scolaires) dans le bureau n°1 de la Maison des Associations Les Passerelles de 16h à 18h30.

Adresse du siège social

SPL Enfance en Pays Mornantais

21 avenue du Souvenir

69440 MORNANT

04 78 44 17 02

Site : www.spl-epm.fr

Mail : administration@spl-epm.fr

ASSOCIATIONS



LOISIRS

PUCES DES COUTURIERES

Ce rendez-vous annuel et convivial aura lieu le dimanche 13 mars 2016, dans la Salle d'Animation, de 9h à 17h.

L'Atelier-Passion invite le public à venir « chiner » des articles anciens, divers et variés dans le domaine des arts créatifs, couture, tricot, laines, boutons, broderie, scrapbooking...

L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Les exposants peuvent réserver leurs emplacements, par mail : atelier-passion@orange.fr

Nous vous attendons nombreux.

L'Atelier-Passion
06 86 14 67 64



CULTUREL

CHRYSALIDE DES ARTS

« Chrysalide des Arts » continue de proposer de belles rencontres artistiques dans nos Coteaux du Lyonnais.

Le 27 juin 2015, elle accueille l'Ensemble Vocal Via Voce venant du Canada pour un très beau concert autour du répertoire québécois à l'église de Taluyers. Le lendemain, pendant le pot de l'amitié offert par la Commune, la musique s'invite spontanément durant ce moment convivial.

En septembre, lors des journées du patrimoine, « Chrysalide des Arts » propose un moment musical dans le nouveau centre aquatique « Les bassins de l'Aqueduc ». Trois musiciennes professionnelles jouent dans ce cadre original et devant le public ravi de cette alliance entre architecture et musique.

Les 28 et 29 novembre, l'association organise un stage de flûtes autour de la musique de Sophie Dufeutrelle professeure et compositrice lyonnaise reconnue pour la qualité et l'originalité de son travail.





Une intervenante suisse, professeure de rythmique Jaques-Dalcroze, a fait découvrir cette pédagogie musicale par le mouvement, élaborée par un genevois au début du 20ème siècle.

Les stagiaires ont présenté le résultat de leur travail aux familles et amis pendant l'audition du dimanche. Lors de ce même week-end, l'ensemble PentaGônes nous offrait un magnifique concert de flûtes dans notre église. Le public, conquis par cette prestation de haute qualité, les a réclamé plusieurs fois !

Pour finir en beauté cette année 2015, le pianiste et compositeur argentin Gerardo Di Giusto, soutient de l'association depuis le début, est revenu en décembre pour jouer à Seyssuel dans le cadre exceptionnel d'une grange rénovée. Ce fut une soirée festive car après le concert, le public a rencontré le pianiste autour d'une belle assiette culinaire préparée par un traiteur argentin, ami de Gerardo. Ce projet, en partenariat avec la Grange à Sons d'Orlienas, a permis de fêter la sortie du coffret CD-DVD enregistré lors du concert du 3 avril à l'Héliotrope.



Après cette année et demie écoulée depuis sa création, « Chrysalide des Arts » est heureuse de constater que l'un de ses objectifs, créer la rencontre entre les artistes et les spectateurs, est atteint. Les soirées se terminent toujours par de beaux moments de convivialité entre le public et les artistes.

Pour continuer de vous offrir des événements de qualité tout près de chez vous, adhérez à l'association pour 10 euros ou faites un don afin de soutenir ses projets.

Alors à très bientôt et retrouvez-nous aussi sur Facebook!

Géraldine Allemand

0612021263

21 Allée des Jardins 69440 Taluyers

chrysalidedesarts@gmail.com

Prochaines dates à retenir : le samedi 16 janvier à l'église de Taluyers, 20h (participation libre). Nous accueillerons l'Ensemble Abel, jeune trio baroque (violon baroque, viole de gambe et clavecin) qui vient du Conservatoire National Supérieur de Musique, prometteur d'une belle carrière musicale.

Au printemps, nous proposerons à nouveau des ateliers de percussions corporelles, n'hésitez pas à vous renseigner pour les dates à venir.

Et le 12 juin, retrouvons-nous pour un après-midi festif autour de la musique et de la danse dans le cadre du festival Talu'Scènes.

Enfin pour terminer avant les grandes vacances, le dimanche 3 juillet « Chrysalide des Arts » déménage à la Chapelle St Vincent pour deux concerts de musique classique en partenariat avec l'association « Le lien de St Laurent ».

Nous accueillerons un trio de musiciennes professionnelles sur instruments anciens (flûte baroque, violon baroque et violoncelle baroque) lors de deux prestations musicales dans la journée.



ASSOCIATIONS



CULTURE

EN AVANT LA MUSIQUE ...

L'année musicale suit son cours - Chaque semaine, 94 élèves retrouvent leurs professeurs, individuellement ou collectivement, pour pratiquer l'instrument de leur choix. A noter cette année de nombreux enfants inscrits aux ateliers périscolaires d'éveil musical. De nouvelles vocations en perspective. ...

Le 13 décembre 2015, l'audition de Noël a permis à de nombreux élèves de se produire en public, devant famille et amis... un bel après-midi d'hiver pour ponctuer la première partie de l'année. Réservez d'ores et déjà votre soirée du Samedi 19 mars pour l'audition de printemps. N'hésitez pas à nous contacter à notre nouvelle adresse email : « assomusicaletaluyers@gmail.com ».

Bonne année musicale à tous !

Le bureau.



SORTIE

COMITÉ DES FÊTES EN PROVENCE

Le 30 avril 2016, le Comité des fêtes de Taluyers vous propose de passer une excellente journée en Provence.

Départ de Taluyers à 7h30, direction Fontaine de Vaucluse où vous pourrez admirer la plus puissante source de France qui jaillit au pied d'une falaise de 230m de haut.

Vous pourrez également découvrir l'un des sites suivants : les ruines du château des Evêques de Cavaillon, l'Eglise ND de St Véran, les ruines d'un canal romain sur la Sorgue, ou visiter l'un des nombreux musées : le musée du Santon qui présente la plus belle et la plus importante collection consacrée au monde du santon de Provence, le Musée de la Résistance, le Musée Le Monde Souterrain grotte, ainsi que le Moulin à Papier (fabrication de papier à la main comme au XV^e).

L'après-midi, direction Apt pour une escale gourmande au cours de laquelle vous sera présentée une activité traditionnelle : le confisage. Vous pourrez déguster toutes sortes de fruits confits avant de partir pour une petite balade digestive au cœur du Sentier des Ocres aménagé dans d'anciennes carrières et découvrir ainsi ses couleurs éclatantes et ses paysages insolites façonnés par deux siècles d'exploitation ocrière et par l'œuvre du temps.

Retour à Taluyers vers 20h30.

Inscriptions auprès de Raymond CELLE 06.74.72.09.35

Tarif : 28 € par personne, entrée au Sentier des Ocres comprise. Le Comité des fêtes offre café et croissants.



Véronique SEITZ-MARY
pour le Comité des fêtes

SPORT

CLUB DE JUDO

L'Ecole de Judo Traditionnelle est présente à Taluyers à la salle de la Requinque sur 60m² de tatami. Nous remercions la Commune pour avoir aménagé cette année ce nouvel espace plus grand et plus adapté à la pratique du Judo.

L'EJT connaît un franc succès sur les activités judo en périscolaire et judo loisir, auprès des enfants Talusiens.

Cette année 33 enfants de 4/8 ans pratiquent de l'éveil/initiation judo dans le cadre du périscolaire les mardis et vendredis, avec Aurélien GAGLIONE, comme Professeur.



18 enfants de 6 à 11 ans pratiquent aussi du judo loisir et compétition avec Thierry COLLEN.

L'EJT compte à ce jour 301 adhérents de 4 à 81 ans, ce qui place le club officiellement à la 9^e place/120 clubs dans le Rhône et à la 319^e place/5577 clubs en France, soit dans les 6% des plus grands clubs français. Elle compte 28 ceintures noires en activité ce jour, du 1^{er} Dan au 5^{ème} Dan.

De nombreux parents de nos jeunes judokas Talusiens, viennent pratiquer à l'EJT (section de Montagny), de la « préparation physique » et du « cardio taïso » (renforcement musculaire, abdos/fessiers, cardio training), encadrés par Aurélien GAGLIONE.

Comme chaque année, l'EJT organisera son interclub pour les enfants nés de 2007 à 2010, le 24 janvier 2016 à la salle polyvalente « Trait d'union » de Montagny et nous vous attendons nombreux.

Afin de financer les stages et les tournois labélisés, une vente de brioches a été organisée le 7 novembre dernier. Elle a été une vraie réussite et nous remercions tous les Talusiens pour leur accueil.



N'hésitez pas à visiter notre page facebook « EJT Montagny ». Vous y retrouverez toutes nos actualités.



SONDAGE

Avez-vous déjà pensé au COWORKING ?

Indépendants, télétravailleurs, itinérants, professions libérales, étudiants, entrepreneurs, associations ou simple curieux,

Vous cherchez des opportunités de développement, une manière différente de travailler, un lieu de partage, un espace pour recevoir vos clients ou organiser des réunions près de chez vous...

Dans le cadre d'un projet d'ouverture d'un espace de coworking sur le territoire de la COPAMO, nous avons besoin de votre avis !

Pour participer au sondage et avoir plus d'informations sur les espaces de coworking : www.coworkingcopamo.wordpress.com

Merci de votre aide
A bientôt
Julien Merle / François Bourgain

SPORT

FCSO69

Depuis début août, les joueurs du FCSO69 ont repris le chemin des stades de Taluyers, Mornant, Montagny et St Laurent d'Agny. Celui d'Orliénas étant en réfection.

Les groupes, relativement étoffés pour certaines catégories comme les U11, U15 et seniors, souhaitent tous réaliser une belle saison pour ce qui est et sera la première sous les couleurs bleues, blanches et noires du FCSO69. L'effectif total des joueurs devrait dépasser les 400 licenciés pour 25 équipes. Ajoutez à cela une cinquantaine de membres salariés, éducateurs, dirigeants et bénévoles.

Le manager général, Christian COLLET, supervisera le travail et les résultats obtenus par les entraîneurs et des différents responsables techniques comme Vincent VUILLE, Corentin GOUJON et Pablo PLUMERI.

Les 25 membres du Comité d'Administration sont, depuis le 1er juillet, à pied d'œuvre pour huiler tous les rouages essentiels à ce bel outil de loisir qu'est le FCSO69. Que chacun y trouve son compte afin de partager une saison agréable. Elle le sera d'autant plus, qu'en dehors du football, l'équipe animation vous invitera à participer à l'une de ses 17 manifestations.

Les maîtres mots du Président Jean-Marc MACHON sont : Respect, Convivialité et Confidentialité

Educateurs et pièces maîtresses du FCSO69 :

Corentin GOUJON et Pablo PLUMERI sont deux pièces essentielles et indispensables au bon fonctionnement du FCSO69 et à la formation des jeunes.



Corentin et Pablo sont garants de la mise en place de la politique technique du FCSO69. Ils préparent les séances d'entraînement, animent les équipes pédagogiques, gèrent les rencontres des week-ends, préparent les tournois entre autres. Mais avant tout ce sont deux sympathiques garçons qui s'investissent totalement pour le bien du club et des jeunes, ils font l'unanimité dans la joie et la bonne humeur.

Corentin après avoir obtenu un BPJEPS sports collectifs ainsi que les CFF1 et CFF2 l'année dernière est en charge de l'école de football de notre nouveau club. Responsable de la Foot Animation, ses missions sont d'encadrer et de former les jeunes éducateurs du club. Il doit aussi inculquer le football et ses valeurs aux jeunes footballeurs qui sont l'avenir du FCSO69. Corentin suit également une formation de coaching dans le domaine de la préparation mentale des sportifs.

Pablo quant à lui, souhaite devenir aussi éducateur sportif dans le milieu du football. Pour cela il étudie au centre de formation l'AFMS situé à l'Etrat dans la Loire afin de réussir l'examen du BPJEPS Sports collectifs. Egalement sous contrat au FCSO69, il est responsable des catégories U7/ U11 et entraîneur des U15c. Cette formation lui permet d'acquérir des connaissances footballistiques nécessaires à l'évolution de nos joueurs et lui permet aussi de partager son savoir et son vécu avec les autres éducateurs.

C'est donc grâce à eux, entre autres, que vos enfants prennent grand plaisir à évoluer et pratiquer leur sport favori au sein du FCSO69.

Thierry BRUN

ARTS

TALUS'ARTS

TALUS'ARTS installée à la salle n°1 de la Mairie de Taluyers, dispense ses cours de dessins et de peinture, pour adultes, ados et enfants adhérents à l'année. Ces cours sont animés par notre professeur diplômé : David Brunet.

Le thème cette année : les fleurs, légumes, nos jardins, tout ce qui tourne autour de la nature ce qui nous offre une large palette.

Deux fois par an, nous exposons toutes les œuvres de nos adhérents en Automne-Hiver et Printemps-Été. Cette année la première exposition aura lieu le samedi 9 janvier et la suivante sera pour le 2 juillet 2016.

TALUS'ARTS propose aussi des stages tout au long de l'année et vous invite à nous rejoindre adultes, enfants et ados même hors adhésion.

Calendrier des stages : les différents thèmes seront animés par des artistes professionnels.

Les stages ne seront assurés que si un nombre minimum de participants s'inscrit.

Stages pour enfants, ados :

Nous organisons 2 journées de stage à la journée pour enfants et ados pendant les vacances scolaires :

Stage les 15 et 16 février 2016

Lundi et/ou Mardi

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- Tarif journée : 29 €

- Tarif adhérent : 25 €

- Tarif 2 journées : 45 €

CULTURE

PRIEURITÉS TALUSIENNES

LE BOURGEOIS GENTILHOMME HORS LES MURS !

Prochaines représentations :

- **Samedi 23 janvier 2016**
à 20 h 30 - Héliothrope d'Orliénas

- **Dimanche 24 janvier 2016**
à 15 h 30 - Héliothrope d'Orliénas

- **Samedi 30 janvier 2016**
à 20 h 30 - Salle d'animation d'Aveize



Chaque stage sera organisé et maintenu s'il y a un minimum de 6 inscriptions par journée.

Stage adulte :

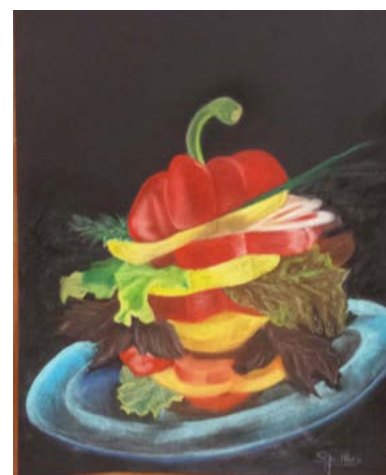
Toujours les samedis (les dates des futurs stages seront sur notre site)

- Tarif journée : 40 €

- Tarif adhérent : 35 €

9h30 à 17h avec une pause déjeuner moment possible à partager entre stagiaires sur place. Apportez vos sandwiches !

Nous vous invitons à consulter notre site, www.talusarts.fr pour prendre connaissance des programmes et des actualités.



Rendez-vous dans le prochain TALUYERS INFOS pour connaître le programme de notre festival (9, 10 et 11 JUIN 2016)





FAMILLE

DÉFI FAMILLES À ENERGIE POSITIVE : LE PAYS MORNANTAIS RECRUTE SES FAMILLES !

Une nouvelle édition du défi Familles à Energie Positive démarre à partir du 1er décembre prochain dans l'Ouest Lyonnais ! La communauté de communes du Pays Mornantais y participe et recrute ses familles pour constituer une équipe !

Le principe ? Chaque famille participante - personnes seules, en couple avec ou sans enfants, propriétaires ou locataires - doit réaliser au moins 8% d'économies d'énergie sur la saison de chauffage en adoptant simplement quelques gestes économes. Pour cela, il suffit de relever régulièrement ses compteurs d'énergie (électricité, gaz, eau, ou toute autre énergie quantifiable) et de comparer ses consommations avec les factures de l'hiver précédent. Le prêt d'un wattmètre permet également de visualiser les consommations des équipements domestiques de son logement. L'objectif est bien de réduire ses besoins en énergie uniquement par un changement de comportement, sans modifier son confort ou avoir recours à des travaux de logement. Nouveauté cette année, les économies d'énergie concernent aussi la mobilité !

Le défi est ponctué de quelques temps conviviaux, où les familles d'une même équipe se retrouvent afin d'échanger sur les bonnes pratiques et astuces. Les familles bénéficient également gratuitement d'aides et de conseils des professionnels de l'association Hespul pour relever ses compteurs et adopter les bons gestes pour apprendre à consommer moins d'énergie.

Réduire ses besoins en énergie, c'est aussi alléger ses factures. L'année précédente, les 170 familles du Rhône

ayant participé au défi ont économisé en moyenne 240 euros sur leur facture énergétique annuelle ! L'objectif initial d'atteindre 8% d'économie d'énergie avait, en effet, été largement dépassé par une économie moyenne de 15% ! L'expérience des cinq éditions passées montre que ces économies sont réelles et s'inscrivent dans la durée.

Ce défi convivial et pédagogique est à la portée de tous, car quel que soit son niveau de consommation actuel, on a tous une marge de progrès ! Durée du défi : du 1er décembre 2015 jusqu'au 30 avril 2016.

Vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus de renseignements ?

Rendez-vous sur : www.familles-a-energie-positive.fr ou

- HESPUL au 04 37 47 80 90 ou faep@hespul.org
- Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais au 04 78 48 35 43 ou à p.ferrez@ouestlyonnais.fr

■ QUELQUES CHIFFRES

Les résultats du défi 2014-2015 dans le Rhône :

- Pour l'ensemble des équipes :
- 330 000 kWh économisés = regarder le film « Titanic » 1,5 millions de fois... c'est-à-dire pendant 500 ans d'affilée !
- 55 tonnes de CO2 évitées soit 7,5 tours de la terre en voiture
- Par foyer
- 2 600 kWh économisés
- 430 kg CO2 économisés



BIBLIOGRAPHIE

POUR LES CURIEUX D'HISTOIRE LOCALE

Une importante publication vient ponctuer notre année culturelle :

La parution de l'ouvrage original « Les noms de lieux et leurs origines - La Micro-toponymie du Pays Mornantais », édité par l'Association Patrimoine en Pays Mornantais, va nous plonger au cœur de nos villages, et en particulier de Taluyers. Il est le fruit d'un travail collectif d'une vingtaine d'auteurs ayant travaillé plusieurs années sur ce sujet, avec en complément, la consultation des archives, des dictionnaires spécifiques, la collecte du savoir des anciens et les enquêtes sur le terrain.



Nous avons l'habitude de cheminer dans les rues de notre village et de ses hameaux sans toujours prêter attention à leur dénomination. Par exemple, que peuvent évoquer à

notre entendement les noms du Chauchay, de Berthoud, de Balanche, du Chater, de Felin, de la Chabaudière, de la rue de la Cordonnerie ...

Et pourtant ... c'est un livre ouvert sur notre histoire et de notre environnement. Ces noms sont souvent très anciens et les habitants qui ont marqué de leurs empreintes la vie locale, devraient éveiller notre curiosité et nous guider dans la dénomination de nouvelles voies et lotissements.

Ce livre est proposé au tarif de 15 €. Il est disponible à la Maison de Pays, à l'Office de Tourisme des balcons du Lyonnais, auprès de l'association P.P.M. (Patrimoine en Pays Mornantais) et enfin auprès de votre serviteur (demander en Mairie).



Gérard CHOLLET
(Correspondant du Patrimoine du Rhône).

JEUNESSE

L'ACTUALITÉ DES RAMI

Les Relais d'Assistants Maternels Itinérants (RAMI) de la COPAMO sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs accompagnateurs (familles, assistants maternels...) sur inscription.

Les animatrices vous accueillent sur toutes les communes du Pays Mornantais pour des ateliers d'éveil (musique, psychomotricité ...) selon un planning prédéfini et généralement au rythme d'une fois tous les quinze jours par commune.

Pour ce début d'année 2016, le thème de « L'Art » sera de nouveau le fil conducteur des animations proposées en temps collectifs. Pour cela les RAMI de la COPAMO ont convié différents intervenants :

Marie QUENTREC, plasticienne, proposera des ateliers d'arts plastiques sur 8 communes. Une autre manière d'aborder les activités manuelles avec les enfants.

La compagnie « MAMA MIA » interviendra, une nouvelle fois, auprès des assistants maternels, elle proposera une « suite » aux ateliers théâtraux proposés l'année dernière. Ces séances permettront de travailler sur la connaissance de soi et les émotions ressenties face à une situation difficile.

Espace culturel, service Enfance-Jeunesse
RAMI SUD : Sandrine GOUTAGNY: 06.77.42.82.31
RAMI NORD : Marine SEGURA : 06.75.71.49.50
rami@cc-paysmornantais.fr
www.cc-paysmornantais.fr

Pour le plus grand plaisir de tous, José BRAZ psychomotricien, proposera également des séances de psychomotricité. Des ateliers très attendus car ils permettent d'expliquer l'importance des étapes du développement du jeune enfant et le positionnement de l'adulte pour l'accompagner au mieux.

Pendant les vacances scolaires, les temps collectifs se dérouleront sur une même commune, pendant 3 jours consécutifs : St Didier sous Riverie du 16 au 18 février, Chaussan du 23 au 25 février, Chassagny du 12 au 14 avril et Orléans du 19 au 21 avril 2016.

Toutes ces informations sont à retrouver dans le planning des temps collectifs du RAMI, sur le site de la COPAMO. N'oubliez pas de vous inscrire à l'avance, le nombre de places étant limité.

Les animatrices du RAMI sont à votre écoute par mail et téléphone. Elles vous reçoivent uniquement sur rendez-vous pour vous informer et vous accompagner (contrats, convention collective.....).

Mornant,
Espace culturel, service Enfance-Jeunesse



JEUNESSE

ESPACE JEUNES

Voici un bilan de l'année 2015, concernant l'Espace Jeunes de Taluyers.

• Les adhérents

Pour l'année 2015, l'Espace Jeunes de Taluyers comptabilise 60 adhérents, contre 51 adhérents en 2015. On s'aperçoit d'une légère évolution.

Les jeunes âgés de 12-14 ans sont les plus représentés au sein de l'Espace Jeunes.

• La fréquentation

La fréquentation de l'Espace Jeunes est variable selon les périodes et les animations proposées.

Durant la période scolaire, les jeunes répondent présents le mercredi après-midi en activité libre (foot, basket, wii, babyfoot, discussion...).

Puis, ils sont aussi présents le vendredi soir (nous mangeons régulièrement tous ensemble). Néanmoins, depuis le mois de septembre les nouveaux rythmes scolaires et le changement des horaires des activités sportives entraînent une légère baisse de la fréquentation.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes viennent lors des accueils libres principalement. Les jeunes commencent doucement à s'inscrire aux activités proposées.

Quelques rappels

• L'Espace Jeunes c'est quoi ?

Les Espaces Jeunes sont intercommunaux et ils organisent de multiples activités pour les 11-17 ans, mais pas seulement !

Les jeunes peuvent aller dans tous les Espaces Jeunes de la COPAMO. Ils peuvent aussi pratiquer des activités où ils le souhaitent en fonction de leurs envies. Ils peuvent participer aux séjours intercommunaux pendant les vacances scolaires.....

Accueillir

Les jeunes ont besoin de se retrouver entre copains, de façon spontanée, informelle. Les Espaces Jeunes ont donc un fonctionnement relativement souple afin que les jeunes puissent les fréquenter aussi bien pour participer à des activités que pour discuter entre eux ou avec l'animateur.

Accompagner

Les animateurs jeunesse ont pour mission d'accompagner les adolescents dans leurs projets individuels ou collectifs sur des thématiques très variées : le sport, la culture, le social, l'environnement...

Faire émerger les idées des jeunes est l'une des missions principales de l'animateur. Cet accompagnement se construit dans le temps et dans la relation avec les jeunes.

Le but étant de rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Animer

Les Espaces Jeunes ont pour mission de mettre en place des activités à caractère collectif en direction des adolescents durant leurs temps libres : périodes scolaires et vacances scolaires.



Nous retrouvons ces 3 points indissociables dans le projet pédagogique jeunesse qui donne de la cohérence et du sens aux actions développées au sein des Espaces Jeunes.

• Le programme d'animation

Le programme d'animation de l'Espace Jeunes est construit en collaboration avec les jeunes.

Toutes les idées sont bonnes à prendre alors n'hésite pas à venir à l'Espace Jeunes proposer des activités pour tes prochaines vacances.

Tu peux trouver le programme d'animation des prochaines vacances scolaires :

- à l'Espace Jeunes,
- à la mairie.

- au collège (des plaquettes sont distribuées)
- sur le site internet de la COPAMO
- au bureau information jeunesse à Mornant

Le programme intervacances scolaires est mis en ligne depuis janvier 2016 sur le site de la COPAMO.

• **Les horaires de l'Espace Jeunes de Taluyers (pendant la période scolaire)**

Mercredi : 14h à 19h et Vendredi : 16h30 à 21h

Attention, le vendredi il peut être ouvert sous réserve d'actions spécifiques uniquement pour les tranches d'âge suivantes : 11-14 ans et 14-17 ans. Mais le public sera averti en amont.

(Durant les vacances scolaires, il faut regarder le programme d'activités pour connaître les heures d'ouverture)

**N'hésite pas à me contacter
soit à l'Espace Jeunes,
soit par téléphone (06 27 67 69 41)
ou par mail ej.taluyers@cc-paysmornantais.fr**

Quelques temps forts !

Sortie laser games !

Mercredi, nous avons fait une sortie laser games à Pierre-Bénite avec l'espace jeunes de Mornant. On s'est bien amusé. On a fait deux équipes afin de savoir qui allait remporter les deux parties. Nous avons passé une après-midi agréable, et des moments de partage.

Repas-partagés !

Régulièrement, à l'espace jeunes de Taluyers, nous faisons des repas partagés. C'est-à-dire que nous essayons de nous organiser afin de faire un repas. Chaque jeune apporte une denrée alimentaire et nous partageons le repas. Souvent, nous cuisinons des pâtes.

Fondue Bressanne !

Nous sommes partis à l'espace jeunes de Mornant manger une fondue bressane. C'est comme les nuggets. Nous avons bien mangé et on était calme. On s'est régalé. Certains d'entre nous ne connaissaient pas ce plat et nous l'avons découvert. Une chouette soirée.

Soirée raclette !

L'espace jeunes de Chassagny est venu à Taluyers partager une raclette. Il y avait une bonne ambiance. On a bien rigolé. On a passé une bonne soirée.

Soirée pizzas !

On a mangé des pizzas de La belle Etoile. Miam Miam ! On s'est régalé !



TOURISME

**L'OFFICE DE TOURISME
DES BALCONS DU LYONNAIS**

A l'Office de Tourisme, venez faire le plein d'informations touristiques pour bien commencer l'année 2016. Vous y trouverez l'agenda des festivités et des événements des mois de janvier, février et mars 2016, valable pour les 16 communes du Pays Mornantais. Avis aux organisateurs d'événements : pensez à nous communiquer vos événements (3 mois à l'avance) pour paraître dans cette brochure !

Pour les amateurs de rando, rendez-vous à partir du mois de février pour récupérer les calendriers de randonnée du Rhône et de la Loire. Muni de ces documents gratuits,

vous connaîtrez toutes les dates des randonnées de villages à faire dans l'année 2016.

N'oubliez pas de consulter notre site Internet www.otbalconslyonnais.fr et notre page Facebook pour suivre les actualités de l'Office de Tourisme.



**Clos Fournereau
Route de Saint Laurent d'Agn
MORNANT**

Tél: 04 78 19 91 65

**Mail: accueil@otbalconslyonnais.fr
site web: www.otbalconslyonnais.fr**

COPAMO

Route de St-Laurent d'Agny
69440 MORNANT
- 04.78.44.14.39.
@ copamo@cc-paysmornantais.fr
www.copamo.fr

**OFFICE DE TOURISME
LES BALCONS DU LYONNAIS**

Route de St-Laurent d'Agny
69440 MORNANT
- 04.78.19.91.65.
@ accueil@otbalconsdulyonnais.fr
www.otbalconslyonnais.fr

ESPACE CULTUREL JEAN CARMET

Boulevard du Pilat
69440 MORNANT
- 04.78.44.05.17.
@ culturel@cc-paysmornantais.fr

ESPACE EMPLOIS

- 04.78.44.05.92
@ emploi@cc-paysmornantais.fr

BUREAU INFORMATIONS JEUNESSE

- 04.78.44.98.56
@ bij@cc-paysmornantais.fr

■ MORNANT UTILE

CENTRE AQUATIQUE

- 04.78.44.70.26

TRESORERIE

- 04.78.44.01.20.

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

39 avenue de Verdun
69440 MORNANT
- 04.78.44.98.00.

CONCILIATEUR

Permanences Mairie de MORNANT
1er Jeudis du mois de 9h00 à 12h00
3ème Jeudis du mois de 14h00 à 17h30

ASSISTANTE SOCIALE

Maison du Département
7 avenue du Souvenir
69440 MORNANT
- 04.78.19.93.20.

NOS ELUS

Député : Georges FENECH
- 04.78.81.08.98.

VEOLIA

25 allée des Châtaigniers
ZI du Baconnet
69700 MONTAGNY
- 0810 000 777

SDEI ASSAINISSEMENT COLLECTIF

244 avenue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
- 09 77 401 144
URGENCES - 0810.814.814.

ERDF-GRDF

Abonnements - 0810.875.306.
Dépannage Electrique- 0810.761.773.
Dépannage Gaz - 0810.686.003.

PREFECTURE DU RHONE

69419 CEDEX 03
- 04.72.61.61.61.

HOTEL DES IMPOTS

1 rue Jacques Prévert
69700 GIVORS
- 04.72.49.52.60.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Permanence mairie Brignais
Lundi 13h30 à 16h
- 04.78.05.15.11.

POLE EMPLOI

11 rue Baudin
69600 OULLINS
- 39.49.

■ PRATIQUE

**Aides aux femmes
victimes de violences**

VIFF (Villeurbanne Informations Femmes Familles):
156 crs Tolstoï 69100 VILLEURBANNE
Tel : 04 78 85 76 47

FIL (Femmes Informations Liaisons):
8 av Henry Barbusse 69190 SAINT FONS
Tel : 04 72 89 07 07

N'hésitez plus.....

TALUYERS TOUT SIMPLEMENT



3^{ème} AGE

THÉ DANSANT À LA CHRISTINIÈRE.

Le thé dansant organisé par la CHRISTINIÈRE s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et festive. Les résidents de l'établissement ont accueilli le club du 3e âge communal et les résidents de la maison de retraite de MORNANT pour une après-midi conviviale dans le cadre de la semaine bleue 2015. Les participants ont terminé par un goûter offert par le CCAS de TALUYERS.



FÊTE

CLASSES EN 5

La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous le dimanche 11 octobre pour la journée des Classes en 5.

Une fois les cocardes remises aux 10ans et les chapeaux distribués aux autres décades le défilé est parti de la salle d'animation.

En première ligne la banderole " Classes en 5 " suivi des 10 ans sur leur vélo décoré et des décades croissantes!

La marche des classards fut fermée par les anciens " Lucette Verpillieux et Fernand Feroy", suivie des familles et amis des classards !

1ère halte du défilé devant la mairie pour la séance photos, puis une 2ème aux monuments aux morts pour honorer les soldats tombés pour la France.

A midi aux sons des cloches nous sommes descendus sur la place de la bascule où le comité des fêtes a offert et servi un apéritif copieux!

De retour à la salle d'animation, 96 enfants et adultes ont pris leur repas (traiteur de Mornant, pain, tartes et vins de Taluyers)

Ce repas festif fut servi par les Classards dans une ambiance très conviviale avec chansons, devinettes, quiz...

Le soleil nous appelant nous sommes sortis faire quelques parties de pétanque pendant que les plus jeunes profitaient des espaces de jeux!

La journée s'est terminée autour d'un dernier verre aux alentours de 19h

Nous nous sommes bien sûr donnés rendez-vous dans 10 ans...

Les classards



TALUYERS TOUT SIMPLEMENT



PATRIMOINE

TALUYERS DE TOILE EN TOILE

Marie-Paule Chollet nous a quitté le mardi 6 octobre 2015. Mais elle nous a laissé en héritage une collection de peintures concernant le village de Taluyers, dont elle aimait beaucoup parcourir les rue et chemins. Les reproductions de certaines toiles, ci-contre, nous montrent quelques échantillons de différents points de vue de la nature et du patrimoine de notre commune :

- Balles de filleul,
- Champ de blé sous les coquelicots,
- Coquelicots sur muret en pierres sèches,
- Le Châter,
- Le marais de Morlin,
- Le Prieuré sous la neige,
- Les labours traditionnels,
- Les pêches de vigne,
- Les poires,
- Un caveau,
- Vignes sous la neige,
- Vue de la Guette.

Nous vous souhaitons de nombreuses promenades dans nos rues et chemins, afin de retrouver ces lieux et points de vues attachants.

Gérard CHOLLET
(Correspondant du Patrimoine du Rhône)





TALUYERS TOUT SIMPLEMENT



■ Animations 2016

JANVIER

9	Vœux du Maire	Municipalité	Salle d'Animation	11h00
16	Repas des anciens	Municipalité/Comité des Fêtes	Salle d'Animation	12h00
16	AG - TAL'LA FORME	TAL'LA FORME	Salle des Barbelous	9h à 13h
16	Concert L' Ensemble ABEL	Chysalide des Arts	Eglise	20h
30	Journée trips	Amicale Boule	Amicale Boule	10h-13h / 17h-19h

FEVRIER

4	Réunion Classe en 6		Les Passerelles	20h
14	Boudin à la chaudière	ASPCMT	Place de la Bascule	7h - 13h
15 -16	Stages Talus'arts	Talus'arts		

MARS

4	Chasse aux Œufs	Sou des Ecoles	Village et Salle d'Animation	10h
5	Carnaval	Sou des Ecoles	Salle d'animation	14h
13	Puces de la Couturière	L'Atelier passion	Salle d'animation	9h à 17h
19	Spectacle de Printemps	Ecole de musique	Salle d'animation	19h
28	Challenge GUYOT-TAYOL	Amicale boule	Amicale	14h

AVRIL

18	Qualification 3^e divisions	Amicale boule	Terrain Boules Passerelles	8h
18 au 22	Stage de Pâques	FCSO69	Stade de Foot	journée
28	La Guinguett' à Marie	COPAMO Pass Temps Libre	Salle d'Animation	15h
30	Voyage en Provence	Comité des Fêtes	départ à 7h30	journée

MAI

8	Cérémonie Monument aux Morts	Municipalité	Monument aux Morts	11h
15	20 ans MDC5 Rassemblement motos	Moto Club Des 5	Parking du Prieuré	8h à 20h
21	Soirée 40 ans	TAL'LA FORME	Salle d'animation	journée et soirée

JUIN

10-11-12	Festival de Théâtre	Prieurités Talusiennes	Parc PIE X	
19	Fête de la Musique	Ecole de musique	Halle et animation	18h30
24	Coupe des Vignerons	Amicale boule	Terrains Boules Passerelles	18h30
25	Fête des écoles	Sou des Ecoles	Salle d'Animation et Halle	Journée

JUILLET/AOUT

2-juil.	Exposition	TALUS'ARTS	salle d'Animation	journée
13-juil.	Bal public du 14 juillet	Triangle des Pompiers	Place de la Bascule ou salle d'animation	soirée

SEPTEMBRE

	Forum des associations	Municipalité	Les Passerelles	
4	Concours mixte	Amicales boules	Terrain Boules Passerelles	10h
30	Vogue	Sou des Ecoles	Praking du Prieuré	journée

OCTOBRE

1 et 2	Vogue	Sou des Ecoles	Parking du Prieuré	journée
2	Saucisson à la grappe	Comité des fêtes	Place de la Bascule	9h00
7	Assemblée Générale	SCL	Salle d'animation	20h30
16	Retrotal 10 ans Voitures anciennes	MCD5	Parking du Prieuré	9h à 19h
31	Théâtre	Arts scénique et vieilles bretelles	Salle d'animation	journée

NOVEMBRE

5 - 6	Théâtre	Arts scénique et vieilles bretelles	salle d'animation	journée
11	Cérémonie Monument aux Morts	Municipalité	départ défilé devant Mairie	10h45
27	Bourse aux Jouets	Sou des Ecoles	Salle d'animation	journée
27	Matinée fruits de mer	MCD5	Place de la Bascule	9h à 13h

DECEMBRE

	Descente du Père Noël	Municipalité	Mairie	18h30
--	------------------------------	--------------	--------	-------

Toute l'année

	visite de l'Eglise (pour les groupes)	berger-perrin@wana-doo.fr	Eglise de "La Nativité de Notre-Dame"	
--	--	---------------------------	---------------------------------------	--

SERVICES

■ NAVETTE TALUYERS MORNANT

**Le VENDREDI, une fois par quinzaine.
Service gratuit.**

9h15 : Départ devant la Mairie

9h30 : Dépose ancienne caserne Mornant

11h : Ramassage ancienne caserne Mornant

11h15 : Dépose devant Écoles Taluyers

11h30 : Retour devant la Mairie

Prochains passages :

8 et 22 Janvier

5 et 19 Février

4 et 18 Mars

1er 15 et 29 Avril

13 et 27 Mai

10 et 24 Juin

8 et 22 Juillet

5 et 19 Août

2, 16 et 30 Septembre

14 et 28 Octobre

25 Novembre

10 et 24 Décembre

TALUYERS TOUT SIMPLEMENT



PATRIMOINE

LA CRÈCHE S'AGRANDIT

Livre d'Or, témoignages de nombreuses régions et de pays étrangers

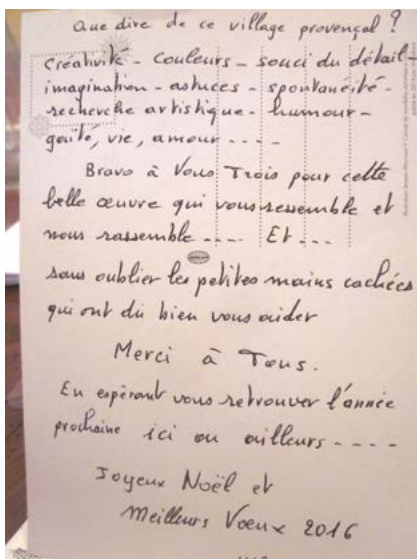
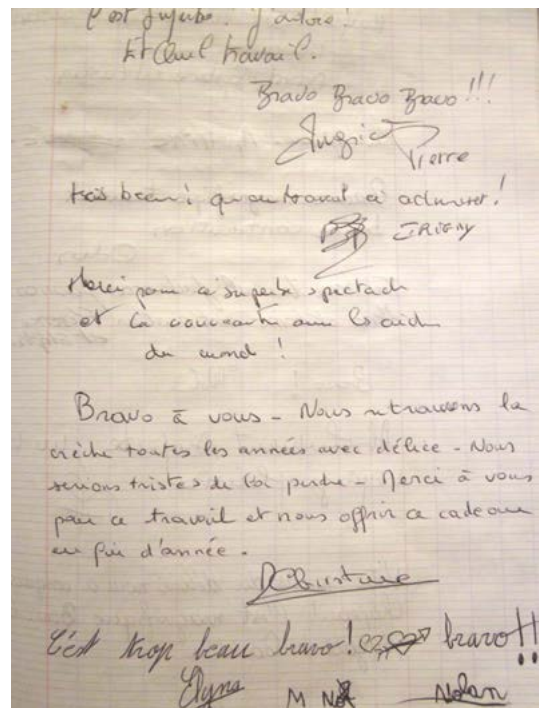
Sylvie Caudy, Marie-Noëlle Bergeron et moi-même tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné un coup de mains, de près ou de loin, qui nous ont offert gentiment de petites créations et même des santons. Ils se reconnaîtront. Un grand merci également à Talusatis, qui nous permet d'occuper le Cuvier Adam et Eve, merci donc à Juliette Dubrouillet et Mr et Mme FILLIOL.

Tous les émerveillements des petits et des grands nous comblent de joie, le travail fourni est bien récompensé à travers le bonheur qui se lit sur les visages et cette magnifique lumière dans les yeux de tous.

Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux de FR3, à qui nous adressons tous nos remerciements.

Meilleurs Vœux à tous pour l'année 2016.

Denise BORDAS



Magnifique crèche il faut continuer à faire visiter les lieux toutes les années Boane OC (Oly Tolungus)

Un Patrimoine de Taluyers !
A perpétuer !

Laurent (Taluyers)

Merci à tous ceux qui ont préparé cette superbe crèche, patrimoine de notre joli village -- un feu provençal ! merci

Très jolie, travail minutieux
CONTINUER!!!

premier passage au Cuvier...
ce fut une réussite !
Cyrèle et Benoë Daquin

Des hauts savoyards de passage chez vous ont été enchantés par toute la réalisation de cette belle aèche provençale -
Félicitations à tous !
En espérant pouvoir encore admirer votre travail dans les années à venir -
David et Jack Sylvestre

Nous venons du Nord (Palais Exotique) nous avons été émerveillés par toute la Provence et toute la crèche - nous imaginons le travail que cela représente et nous vous remercions pour votre patience et votre passion. Cela résonne en notre époque de fois de personnes de dévouer et se passionner pour de telles choses. Merci pour ce que vous faites avec Woodward et sa famille

Super crèche, comme chaque année, depuis mon plus jeune âge je ne me lasse pas. En espérant que ça dure... et MERCI !

Une fois nouvelle dans un caveau propice à cette mise en scène - bravo et faites vous plus connaître --- petits et grands seront émerveillés comme moi -
Théophile

Magnifique exposition et bravo à l'association
Van Vico

Belle aèche ! ♥ Sylvain. ♥ Zoé
Lucas ♥

Julien ♥

je l'adorais ! de tout mon cœur

Extraits du livre d'Or



TALUYERS TOUT SIMPLEMENT

■ Associations 2016

A DEUX PRES DE CHEZ VOUS	David	GENESTE	Président	91 chemin des Eglantiers	69440	TALUYERS	09.80.87.86.61
ALEGRIA CHORALE	Chantal	PIGNET-ZOTOFF	Présidente	27 chemin des Cornets	69700	GIVORS	06.45.69.61.98
TRIANGLE SAPEURS POMPIERS Taluyers Montagny Chassagny	Olivier	BOYER	Responsable	Rue de la Ronze	69440	TALUYERS	06.98.99.09.30
AMICALE BOULE	Robert	MAS	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.48.22.46
ASPCMT (anciens sapeurs pompiers)	Bernard	BERGERON	Président	Route des Fontaines	69440	TALUYERS	04.78.48.20.58
ASSOCIATION MUSICALE	Christiane	ROUAND	Présidente	350 Rue de la Mairie	69440	TALUYERS	04.26.00.68.03
ASSOCIATION PAROISSIALE	Jean-Jacques	PREBET	Président	85 montée de l'Eglise	69440	TALUYERS	
BIBLIOTHEQUE Municipale	Brigitte	LOUSTE	Présidente	14 Place de la bascule	69440	TALUYERS	04.78.48.20.85.
BIEN VIVRE A TALUYERS	Eugène	BRESSON	Président	Route de Berthoud	69440	TALUYERS	04.78.48.70.58
CLUB DE L'AMITIE	Madeleine	JULLIAN	Présidente	Prapin	69440	TALUYERS	04.78.48.70.52
CLUB DES COTEAUX	Nicole	CROZIER	Présidente	Route de Grand Bois	69440	TALUYERS	04.78.48.20.46
CHRYSALIDE DES ARTS	Géraldine	ALLEMAND	Présidente	Allée des Jardins	69440	TALUYERS	06.12.02.12.63
COMITE DES FETES	Raymond	CELLE	Président	40 route du Batard	69440	TALUYERS	06.74.72.09.35
ECOLE DE JUDO	Bruno	PEREZ	Président	774 Montée de Sourzy	69940	MONTA-	04.78.73.93.58
ESCRIME JAPONAISE	Yoann	VARENNE	Président	25 rue des Rivoirelles	69440	TALUYERS	06.95.08.07.03
GENERATION RALLYE	Chrystel	PONS	Présidente	1165 Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.85.60.82.77
HARMONIE Taluyers- Orliénas	Christine	ANDRE	Présidente	120 chemin de la Bonnette "Jaloussieu"	69530	ORLIENAS	04.78.05.50.67
IDEALE DS Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Responsable	Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.17.25.77.77
JEUX'PLANCHES	Bernard	DESMEURES	Président	253 Chemin du Moncey	69440	St LAURENT d'AGNY	04.78.48.25.01
L'ATELIER PASSION	Yvette	SCHMITT	Responsable	49 Route du Bâtard	69440	TALUYERS	04.78.48.24.47
ARTS SCENIQUES ET VIELLES BRETELLES	Bruno	SICARD	Président	133 E Rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.20.60
LES VIGNERONS	Alain	PRAT	Président	Les Barrotières	69700	STANCI	04.78.81.29.96
MOTO CLUB DES CINQ	Dominique	LAUGIER	Président	99 rue du Prieuré	69440	TALUYERS	06.15.69.93.33

PARENT D'ELEVES (F.C.P.E.)	Anne - Laure	TRINGALI	Présidente	75 route de Berthoud	69440	TALUYERS	conseil.taluyers@fcpe69.fr
PATRIMOINE DU RHONE	Pierrette	BERGER-PERRIN	Correspondante	175 rue de la Guette	69440	TALUYERS	04.78.48.74.43
PATRIMOINE DU RHONE	Gérard	CHOLLET	Correspondant	76 rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04.78.48.27.30
PRIEURITES TALUSIENNES	Hélène	Le LAY	Présidente	Rue de la Chabaudière	69440	TALUYERS	04.78.48.73.47
S.C.L. Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	Jean-Marc	DUSSARDIER	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.19.34.19
SAUT A L'EAU	Daniel	DAUDÉ	Président	Maison des associations Rue Boiron	69440	MORNANT	06.08.49.42.47
SIXTINE OBJECTIF GALIPETTE	Christian	VAN DEN BROECK	Président	Chemin de la Blancharde	69440	TALUYERS	06.85.94.93.69
SOCIETE de CHASSE	Marc	GOURDON	Président	Rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04.78.48.77.95
SOU des ECOLES	Marilyne	REVEL	Présidente	210 rue de la grange	69440	TALUYERS	06.28.84.54.10
OFFICE DE TOURISME	Lucette	VERPILLIEUX	Représentante	Place de la Bascule	69440	TALUYERS	
OFFICE DE TOURISME	Marie-Claude	MARET	Représentante	40 route du Batard	69440	TALUYERS	04.78.48.26.56
OFFICE DE TOURISME	Jean-Paul	CHEVAL	Représentant	70, Rue du Pensionnat	69440	TALUYERS	04.78.4874.53
TAL'LA FORME	Carole	COACHE	Présidente	182 Rue de la Charrière	69440	TALUYERS	06.60.27.55.76
TALUS'ARTS	Sheila	GAILLARD	Présidente	230 rte de St Laurent d'Agnay	69440	TALUYERS	06.13.68.36.64
TALUSATIS	Aline	FILLIOL		210E Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	04.78.48.21.45.
TALUSATIS	Juliette	DUBROUILLET	Présidente	6 Rue Diot	69530	BRIGNAIS	06.98.87.60.14
TENNIS CLUB	Laurent	GOUTTENOIRE	Président	Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	06.98.84.63.12.
FOOT CLUB SUD OUEST 69	Alain	JABOUYNA	Vice -président	449 A rue du Clair	69530	STLAURENT D'AGNY	06 36 46 00 28
UNIVERSITE VILLAGEOISE	Patrice	BRUYERE	Président	220 rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.22.27
Voiture Club de Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Responsable	Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.17.25.77.77
Syndicat agricole (C.U.M.A.)	Michel	CROZIER	Responsable	625 Route de grand bois	69440	TALUYERS	04.78.48.29.42
SPL Enfance en Pays Mornantais	Véronique	MERLE	Présidente	21 Avenue du Souvenir	69440	MORNANT	04.78.44.17.02

■ Naissances

GEISLER	Enzo, Kylian	12/01/2015
MESTRALLET	Marien	16/01/2015
PELLETIER	Elio, Côme	17/02/2015
FERRARI	Alicia	03/03/2015
BESSA	Ambre, Madie	08/03/2015
OLIVIA	Eden	08/03/2015
BOGREAU	Owen, Cyril, Daniel	18/03/2015
BOUSSARD	Anaé	13/04/2015
LEPINE	Rozan	27/04/2015
GUITTET	Sarah, Brigitte, Fatiha	29/05/2015
TOUHTARIAN	Maxime, Jean-Jacques, Gilles	30/05/2015
DELAIRE	Julie, Yolande, Claudie	08/06/2015
JOUFFRE	Lise, Marie, Judith	09/06/2015
TEIXEIRA	Alexandre	24/06/2015
SERRAILLE	Louis	14/07/2015
CHEVALLIER	Lily, Camille	03/08/2015
CAGNON	Lauréline	23/08/2015
BERTAULT	Hugo, Pierre, Alain	27/08/2015
VIVENZIO	Anaé, Maria	04/09/2015
FERRAIRA	Lana, Pascale, Martine	05/09/2015
HEMZELLEC	Léa	09/09/2015
IAI	Ema	02/10/2015
GATIGNOL	Solan	11/10/2015
FALARZ	Camille, Tom, Jean	12/10/2015
BAYER	Kim	16/10/2015
MARTIN	Simon, Marie, Nicolas	21/10/2015
MARCHAND	Manon	10/11/2015
RIVOIRE	Milan	16/11/2015
PEREIRA	Juliana	28/11/2015
NASRI	Safya	29/11/2015
CHACON	Louis, Erik	10/12/2015
BELHOMME	Hector	11/12/2015
RULLIAT	Jade	16/12/2015
RULLIAT	Lina	16/12/2015

■ Mariages

BESSA Fabien, Cyril, José	GRONDIN Angélique	14/02/2015
FERRARI Jonathan	CLIDIÈRE Charlotte	14/05/2015
THIMONIER Antoine	DUGUA Laurie, Delphine	23/05/2015
CORDIER Yann	JEUDON Amandine	30/05/2015
MONEDERO Eric, Louis-Pierre	NIVET Nathalie, Martine, Georgette	20/06/2015
GINEYS Jérôme	PEROZENI Marion	20/06/2015
BAZIN Laurent	BERTHELOT Ludovique, Marie, Julienne	27/06/2015
MERAUD Olivier	DEVAL Emilie, Marie	04/07/2015
LEDUC Alexis, Michel, Louis	FAYOLLE Anne-Lise	11/07/2015
D'ORAZIO Anthony, Paul, Francesco, Luciano	VITTORIANO Audrey	18/07/2015
AUZANCE Jordy, Raphaël	BECKERT Cindy, Valérie	18/07/2015
VARENNE Yoann	GIRY Ismène, Hildorine	25/07/2015
GRANAL Xavier	BASQUIN Laurence	01/08/2015
AMAN Kouamé, Martial	GUYOT Mélanie, Félicie, Josée	29/08/2015
VERGNOL Baptiste, Alexandre, Simon	RIGG Vanessa	05/09/2015
PREBET Florent, Raymond	CONSTANCIS Laurie, Sophie, Marie	19/09/2015

■ Décès

BOUTEILLE Francine, Maria	Epouse GRANJON	29/12/2014
MENDEZ Virginie, Jeannine	Epouse ROBERT	08/01/2015
ROMAND Claudette, Françoise	Epouse MARTIN	10/01/2015
MOREL Antoinette, Jeanne	Epouse SARTRE	11/01/2015
GERENTES Pierre-Marie		12/01/2015
CHAMBOLE Christiane, Georgette	Epouse CHACORNAC	14/01/2015
ANOT Roland, Hubert		14/01/2015
DELAIGUE Marie, Maria	Epouse DARNE	16/01/2015
BERTHELEME Pierre		17/01/2015
VOLTA Pierre Antoine		03/02/2015
DIACRE Jeannine, Marinette	Epouse MUNOZ	03/02/2015
VIARD Pierre Louis		14/02/2015
SANCHEZ Carmen		28/02/2015
FLEUROT Nicole	Epouse CHANAT	28/02/2015
BERLIOZ Marielle, Paulette, Honorine, Flora	Epouse BOUCHER	05/03/2015
MOULIN Marie, Joséphine, Germaine	Epouse SOUBEYRAND	10/03/2015
BENOIT Michel, Jean-Pierre		11/03/2015
VIRICEL Juliette, Liliane	Epouse BESACIER	12/03/2015
FONT Jean, Louis, Marie, François		26/03/2015
MUSSARD Marie, Azémia, Sylvie, Reine	Epouse HOAREAU	21/04/2015
WESTPHAL Alexandre, Pierre, Frédéric		29/04/2015
COMBE Marguerite, Antonine, Louise	Epouse FRANCOIS	28/05/2015
BUTTIGIEG Marie	Epouse ROMBI	28/05/2015
CARRA Odette, Raymonde	Epouse ALLEGRA	30/05/2015
CLAUDET Marie, Louise	Epouse DUPINAY	05/06/2015
DUPUIS Raymond, Lucien, Serge		14/06/2015
BOURGEAT Léone, Louise	Epouse BENASSY	05/07/2015
MARINO Augustin, Roger		13/08/2015
MARTINIÈRE Marie, Louise, Philiberte	Epouse LAURENT	18/08/2015
PRUVOT Jean, François, Louis		24/08/2015
BAJOT Andrée	Epouse FRANCKHAUSER	26/09/2015
BOURGEON Edith, Florentine	Epouse NOEL	06/10/2015
PARISSET Marie-Paule, Louise, Antoinette	Epouse CHOLLET	06/10/2015
BRIALLON Claudette, Joséphine	Epouse POUZOL	10/10/2015
BARATELLA Roberta	Epouse PRUVOT	11/10/2015
MORATON Joséphine	Epouse TISSEYRE	17/10/2015
GAUDIN Antoinette, Claudia	Epouse VINCENT	24/10/2015
SEON Daniel, Claude, Antoine		26/10/2015
CHOL Jeanne, Marthe	Epouse PATURAL	29/10/2015
VERRIER Edouard, Albert, Louis		30/10/2015
BURZI Angelica	Epouse MENCI	06/11/2015
GIL Gabriel		10/11/2015
GRAND Jean, Marie, Pierre		05/12/2015
RAMBAUD René, Rémi		05/12/2015
COURBIS Nicolas		07/12/2015
BATISSE Lucien, François		16/12/2015
BROUX Alexandre		17/12/2015
SURGEY Henri, Jean		29/12/2015



Chez Sicoly
475, route de Mornant
69440 St-Laurent-d'Agnay
Tél. 04 78 48 30 67
www.sicoly.fr
Rubr. Coopérative > Terres LYONNAISES

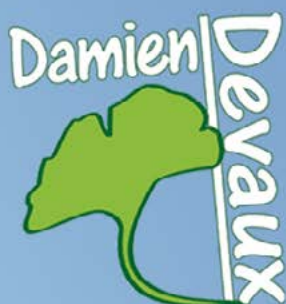


[facebook.com/terreslyonnaises](https://www.facebook.com/terreslyonnaises)

Fruits frais
Fruits surgelés
Fruits aux sirops
Jus et nectar
Confitures artisanales
Charcuterie
Vins
Lapins - Volailles
Cidres
Fromages
Légumes



HNR STUDIO 04 78 05 16 93



Créateur de jardin

Paysagiste

- Pavage • Dallage • Enrochement • Clôture
- Escalier • Maçonnerie paysagère • Bassin • Muret
- Elagage • Plantation • Taille de haies

Taluyers - 04 78 48 27 43 - 06 17 40 52 82
www.damiendevaux.fr - damien.devaux@cegetel.net



QUINCAILLERIE MORNANTAISE

A. Esparcieux



Outillage • Gaz
Droguerie • Jardinage
Arrosage pros et particuliers
Peinture, traitement et protection des bois



3 bd du Pilat - MORNANT
Tél. 04 78 44 09 31
quincaillieriemornantaise@orange.fr

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Vente de véhicules neufs et d'occasion - Financements -

Garage Morellon



Z.I les Platières 69440 MORNANT
04 78 48 21 99 - garage.morellon@orange.fr

BIOTIFUL HAIR



UN AUTRE REGARD SUR VOS CHEVEUX

Prenez rendez-vous avec vous !

Profitez d'un moment de détente unique dans une cabine privatisée.

A OFFRIR ! CARTE DE SOINS A S'OFFRIR !

- SHIATSU CRANIEN 10€
- MODELAGE DU TAO 20€
- COUPE MNÉMOÉNERGÉTIQUE® 70€
- RASAGE À L'ANCIENNE 20€

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 17h non stop.



www.biotifulhair.fr

48, place de l'Eglise - 69530 ORLIENAS
04 78 05 05 36



PEUGEOT

Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT

Réparateur Agréé

Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs

www.garage-flachy.com

04 78 44 02 70



GUYOT

Maison de Vins depuis 1919

Pour vos dîners, réceptions, mariages ou autres évènements, nous sommes à votre entière disposition pour vous proposer les vins qui vous conviendront.

Des coteaux du Lyonnais aux plus prestigieuses appellations de la Vallée du Rhône, venez découvrir une large gamme complétée par nos meilleures sélections de chaque région (Bourgogne, Bordeaux, Champagnes, etc.)



Propriétaires de vignobles en Coteaux du Lyonnais
et Vallée du Rhône

CAVEAU GRÉGOIRE

Du lundi au vendredi

De 08h00- 12h00 et 13h30-18h00

230 Route des Fontaines 69440 TALUYERS

Tel. 04 78 48 70 54 - Fax. 04 78 48 77 31

contact@guyot-vins.com



Cave de Viriat
Bourg-en-Bresse

Cave de Champagne
au Mont d'Or

Cave de Lyon
Saint-Antoine (2^{ème})



Cave de Lyon
Vaise (9^{ème})

Cave de Chêne-Bourg
Genève

Découvrez toutes nos caves sur notre site internet

www.guyot-vins.com



Boulangerie des Platières

6 h / 20 h - 7 / 7 jrs

ZI des Platières - 69440 Mornant - Tél. 04 78 50 60 76



PFR

**Plomberie
Franck
Roveyaz**

515 Rue des blanchardes

69440 TALUYERS

mail: pfr69@orange.fr

RM 412025959



06 07 91 46 87



Chateau Talluy
Détente, Authenticité & Emotion

HÔTEL DE CHARME - RESTAURANT GASTRONOMIQUE - BISTROT
SOIRÉES JAZZ - RÉCEPTIONS - SÉMINAIRES

Salles privatisables pour repas de groupes (anniversaires, baptêmes, communions, associations...)



CHATEAU TALLUY

144 rue du Pensionnat, 69440 TALUYERS - www.chateautalluy.com

04.78.19.19.00 - contact@chateautalluy.com

BAR D'ALEX

Bar - Tabac - Presse

TALUYERS

Diffusion des matchs de l'



GRAND ÉCRAN

04 - 78 - 48 - 74 - 22

Boulangerie
Pâtisserie

Costantino



Horaires

Mardi au vendredi
6h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Samedi
6h30 à 13h et de 16h00 à 18h30

Dimanche de 6h30 à 13h

Fermé le dimanche après-midi
et le lundi

65, Rue du Pensionnat - 69440 Taluyers
Tél. 04 78 48 27 42 - boulangerie-costantino@orange.fr



Si proche et tellement complice

Ouvert

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi
7h30/13h 15h30/19h

Mercredi - Samedi
7h30/13h

Dimanche 8h/13h

Place de la Bascule 69 440 TALUYERS
Tél. 04 78 48 20 78

PEPINIERES Laurent CHAZOTTIER

Arbres et Arbustes d'ornement
Espèces fruitières • Rosiers



415 chemin de la Lorende
69440 SAINT-LAURENT D'AGNY

Tél. 04 78 48 72 67

Fax 04 78 48 79 33

Vente aux particuliers



BRUNO
REURE

PLANTATION

ELAGAGE

ENTRETIEN

PAVAGE DALLAGE

CREATION de PARCS et JARDINS

190 rue Saint Marc
69440 TALUYERS

Tel / Fax . 04 78 48 29 66
bruno.reure@wanadoo.fr



ESPACES VERTS CHOPARD

Aux Jardins Services
Services à la personne

CRÉATION ET ENTRETIEN
DE PARCS ET JARDINS
www.espacesverts-chopard.fr

Réduction
d'Impôts
de 50%

73 G, rue du Bas Clair - 69440 SAINT-LAURENT-D'AGNY - Tél. 04 78 48 22 73 - Fax 04 78 48 75 78

Magasin Sèni

La solution peinture et bricolage

PEINTURE

BROSSERIE

OUTILLAGE


QUINCAILLERIE

DROGUERIE

PROFESSIONNEL et PARTICULIER

300m² DE LIBRE SERVICE



Votre peinture 100% Française 
Réalisation de vos teintes en 24h

HORAIRE:
mardi au vendredi 7h30-12h & 13h30-18h30
samedi 9h-12h & 13h30-18h

Zone Industrielle Richard Bloch
(à côté du CARIBOU) - 69700 CHASSAGNY
Tél : 04 37 41 01 46

Salon de Coiffure Mixte



84, place de la Bascule
69440 Taluyers

Tél : 04 78 48 25 71

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE



Patrick MAISONHAUTE

Allée des Ollagnons
69440 MORNANT

Tél. : 04 78 44 01 07
patrickmaisonhaute@wanadoo.fr

SIRET 410 417 240 000 018

Code NAF 452 V

SAVEURS A L'ANCIENNE

Restauration Collective
Scolaire – Centre de Loisirs – Crèche
Entreprise et Personnes Agées



Rue Frédéric Monin - 69440 MORNANT
Tél : 04.78.48.17.39
Mail : saveursalancienne.mornant@orange.fr

 **La Christinière**
Accueil et Confort
Pour Personnes Agées

10, rue St Marc - 69440 TALUYERS
Tél. 04 78 19 92 92 - Fax. 04 78 44 90 96
www.acppa.fr

SARL GARDE MENUISERIE

Menuiserie générale intérieur / extérieure
BOIS / ALU / PVC

Volets roulants - Portes de garage - Automatismes
Stores bannes - Portails - Velux - Mezzanines
Parquets - Agencement intérieur

245, rue du Petit Bois - Z.I. Les Platières
69440 MORNANT

Tél. 04 78 51 13 49 - Port. 06 81 69 19 29

E-mail : garde.francois@wanadoo.fr

Siret : 480 803 303 00035

SOBAT

PEREIRA

Ent. Générale du Bâtiment

Zone d'activités de la Ronze – 241 rue des carrières 69440 TALUYERS

☎ 04 78 51 14 91 - sobat@9business.fr

MAÇONNERIE - CARRELAGE
FAÇADE - JOINT DE PIERRE
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUF ET RENOVATION



Mairie

160, rue de la Mairie
Tél. 04 78 48 73 17
Fax. 04 78 48 24 12
Mail : mairie@taluyers.com
Site : www.mairie-taluyers.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h et 16h-18h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h et 16h-18h
Vendredi	9h-12h et 14h-17h
Samedi	9h-12h

Permanences

Le Maire et ses Adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

Santé

INFIRMIER - Eric PATENAY 06 83 85 59 80

Cabinet infirmier du Centre

Secrétariat 04 78 46 22 62

Sandrine BERNIN 06 82 58 80 04

Nathalie FORISSIER 06 48 64 68 33

Pôle médical et paramédical

Docteurs

BRUYAS BERTHOLON 04 78 48 20 04

OLIVIER 04 78 48 20 04

Médecin de garde 04 78 44 03 03

Infirmières

Laurence ROULLET

Adeline DURAND 04 78 57 92 09

Christelle CHOITEL-GRATALOUP

Kinésithérapeute

Kevin ESTRUCH 09 81 96 33 42

Sage-femme

Catherine MITTON 06 16 86 31 81

Osteopathe

Jérôme REURE 06 79 29 56 99

Dentiste

Vanessa PAYPHET 03 37 22 04 68

Culte

Messe tous les 1er et 3ème
dimanches du mois

Marché

Place de la Bascule :
Mercredi matin et vendredi matin

Ecoles

Route de Berthoud

Ecole MATERNELLE

Mme LAROCHE 04.78.48.26.95

Ecole ELEMENTAIRE

Mme LOPEZ 04.78.48.75.47

**RESTAURANT SCOLAIRE
et GARDERIE PERISCOLAIRE**

Maryline GOUTAGNY 07 76 87 78 26

Agence postale

Place de la Bascule 04.78.48.12.45

Lundi	Mardi	Mercredi
15h à 18h	15h à 18h	9h à 12h 15h à 18h
Jeudi	Vendredi	Samedi
15h à 18h	15h à 18h	9h à 12h

Bibliothèque

Tél : 04.78.48.74.85

<http://bibliothequetaluyers.free.fr>

le 1er mardi de chaque mois ouverture
en nocturne de 20h à 22h

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
15h45 à 18h	15h à 17h	15h45 à 18h	10h à 12h

Navette

Une navette le vendredi une fois par
quinzaine pour Mornant.

Service Gratuit.

Départ 9h15, Retour 11h30

devant la Mairie.

Vendredi 8 et 22 Janvier

Vendredi 5 et 19 Février

Vendredi 4 et 18 Mars

Vendredi 1, 15 et 29 Avril

Vendredi 13 et 27 Mai

Urgences

Pompiers 18

SAMU 15

Centre anti poison 04 72 11 69 11

Gendarmerie de Mornant

04 78 44 00 64 ou 17

Allo Enfance Maltraitée

(numéro appel gratuit 24/24 h) 119

Allo Violences Conjugales 3919

Urgence gaz 0810 224 000

www.mairie-taluyers.fr

CLASSES EN

6

**né de 1916 à 2016
venez rencontrer vos conscrits
et partager avec eux
"une tranche de vie" !**

Une 1ère réunion

jeudi 4 Février 2016

aux Passerelles à 20h - 75 route de Bertoud

Contact 06 76 87 53 48